

Point de l'ordre du jour n°2 :
Approbation du compte financier 2024

VU le Décret 2012-1246 du 07/11/2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
VU les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R.719-102 ;
VU les articles 202 et 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
VU l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
VU l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget.

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution budgétaire suivants⁽¹⁾ :

ETPT sous plafond	1748,37
ETPT hors plafond	214,61
Autorisations d'engagement	195 465 125,66 €
<i>dont personnel</i>	155 304 402,91 €
<i>dont fonctionnement et intervention</i>	30 153 727,78 €
<i>dont investissement</i>	10 006 994,97 €
Crédits de paiement	193 761 312,61 €
<i>dont personnel</i>	155 304 402,91 €
<i>dont fonctionnement et intervention</i>	27 924 813,48 €
<i>dont investissement</i>	10 532 096,22 €
Recettes	203 454 562,48 €
Solde budgétaire	9 693 249,87 €

⁽¹⁾ tableaux 1 et 2 de la liasse budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve les éléments d'exécution comptable suivants⁽²⁾ :

Variation de trésorerie	10 020 208,56 €
Résultat patrimonial	7 537 412,77 €
Capacité d'autofinancement	13 340 570,71 €
Variation de fonds de roulement	3 363 798,49 €

⁽²⁾ tableau 6 de la liasse budgétaire

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur de 1 046 743,76 € en report à nouveau et de 8 584 156,53 € en réserves réparti comme suit⁽²⁾ :

	Résultat	Affectation	Montant
Université	7 577 183,49 €	10682 – Réserves	7 577 183,49 €
SEFCO	929 333,06 €	10682 – Réserves	929 333,06 €
Contrats de recherche	-1 046 743,76 €	119 – Report à nouveau débiteur	1 046 743,76 €
UTL	77 639,98 €	10682 – Réserves	77 639,98 €

⁽²⁾ *tableau 6 de la liasse budgétaire*

Sont annexés à la présente délibération :

- La liasse budgétaire.
- Le rapport de l'ordonnateur.
- Le rapport de l'agent comptable et son annexe.
- Le rapport des commissaires aux comptes.

Le Conseil d'administration approuve le compte financier 2024.

Effectif statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	29
Membres représentés :	4
Total :	33

Décompte des votes :

Abstentions :	2
Votants :	31
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	31
Pour :	27
Contre :	4

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 14 mars 2025

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

EPSCP - synthèse des documents budgétaires

	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter-établissements (SIE)	Pour vote. Pour les SIE, le vote relève du CA de l'établissement de rattachement
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter-établissements (SIE)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche		Pour information
12	Synthèse budgétaire et comptable		Pour information

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Exécution 2023			Budget 2024 Modifié			Exécution 2024			
		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	En ETPT			En ETPT			En ETPT			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	826,20		826,00		840,00	824,71		824,71	
		CDI	16,05	7,83	23,88	12,00	9,47	25,39			
	Non permanents	CDD	157,93	139,47	297,40	20,00	108,27	228,27			
S/total EC			1000,18	147,30	1147,48	1045,00	132,00	1177,00	1018,77	117,74	1136,51
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)				0,00			0			0,00	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	519,87		520,00		520,00	515,40		515,40	
		CDI	40,52	5,70	46,22	10,00	5,46	52,17			
	Non permanents	CDD	147,12	92,68	239,80	180,00	91,41	258,90			
S/total Biatss			707,51	98,38	805,89	750,00	110,00	860,00	729,60	96,87	826,47
Totaux			1707,69	245,68	1953,37	1795,00	242,00	2037,00	1748,37	214,61	1962,98
				Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)					Plafond global des emplois voté par le CA **		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 810					Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		1 811	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									RE				
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP				RE				
	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
Personnel	152 258 522,07 €	156 936 340 €	157 742 798 €	155 304 402,91 €	152 096 364,31 €	156 936 340 €	157 742 798 €	155 304 402,91 €	185 736 705,43 €	185 146 733 €	196 982 141 €	197 804 429,25 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	42 624 707,42 €	47 802 809 €	48 048 456 €	43 336 761,72 €	42 624 707,42 €	47 802 809 €	48 048 456 €	43 336 761,72 €	153 250 063,00 €	155 233 852 €	158 963 202 €	159 179 026,00 €	Subvention pour charges de service public
									247 951,81 €	182 400 €	795 655 €	484 072,24 €	Autres financements de l'Etat
									1 255 133,49 €	1 274 996 €	1 274 996 €	1 291 481,89 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	33 822 722,95 €	42 550 089 €	57 605 674 €	30 153 727,78 €	29 427 733,05 €	30 633 967 €	33 422 566 €	27 924 813,48 €	12 287 940,26 €	12 615 797 €	15 881 571 €	15 312 696,01 €	Autres financements publics
									18 695 616,87 €	15 839 688 €	20 066 717 €	21 537 153,11 €	Recettes propres
									- €	- €	- €	- €	
									20 507 084,18 €	11 823 798 €	11 278 471 €	5 650 133,23 €	Recettes fléchées **
									7 651 323,58 €	2 500 000 €	29 160 €	617 744,15 €	Financements de l'Etat fléchés
									12 405 293,00 €	9 004 934 €	10 930 447 €	4 806 345,02 €	Autres financements publics fléchés
									450 467,60 €	318 864 €	318 864 €	226 044,06 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024					
Personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
Fonctionnement et intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €					
TOTAL DES DÉPENSES	195 242 797,92 €	221 503 654 €	257 013 940 €	195 465 125,66 €	194 193 988,41 €	197 972 417 €	206 511 886 €	193 761 312,61 €	206 243 789,61 €	196 970 531 €	208 260 612 €	203 454 562,48 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					12 049 801,20 €		1 748 726 €	9 693 249,87 €		1 001 886 €			

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
	AE				CP			
	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"								
Personnel	144 734 884,17 €	149 345 906 €	150 792 962 €	148 922 228,34 €	144 573 453,84 €	149 345 906 €	150 792 962 €	148 922 228,34 €
dont contributions employeur au CAS Pension	42 473 393,54 €	45 490 763 €	45 931 536 €	43 184 576,20 €	42 473 393,54 €	45 490 763 €	45 931 536 €	43 184 576,20 €
Fonctionnement et intervention	28 710 828,53 €	27 211 969 €	29 812 891 €	23 886 940,08 €	24 099 289,05 €	25 416 303 €	25 811 902 €	21 580 216,07 €
Investissement	6 879 524,55 €	15 012 483 €	29 894 304 €	6 510 668,39 €	10 718 056,65 €	8 002 108 €	10 143 519 €	8 374 174,55 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
dont contributions employeur au CAS Pension	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	180 325 237,25 €	191 570 358 €	210 500 157 €	179 319 836,81 €	179 390 799,54 €	182 764 316 €	186 748 383 €	178 876 618,96 €
Solde budgétaire (excédent)					3 857 436,32 €		2 059 595 €	11 738 530,29 €

RE				
Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
174 680 256,94 €	175 916 848 €	185 960 013 €	188 954 142,58 €	Recettes globalisées
153 250 063,00 €	155 233 852 €	158 963 202 €	159 179 026,00 €	Subvention pour charges de service public
132 350,00 €	149 400 €	529 400 €	129 000,00 €	Autres financements de l'Etat
1 255 133,49 €	1 274 996 €	1 274 996 €	1 291 481,89 €	Fiscalité affectée
5 181 328,66 €	5 820 763 €	8 014 765 €	9 737 422,28 €	Autres financements publics
14 861 381,79 €	13 437 837 €	17 177 650 €	18 617 212,41 €	Recettes propres
8 567 978,92 €	2 172 929 €	2 847 965 €	1 661 006,67 €	Recettes fléchées **
7 388 066,92 €	- €	- €	588 584,00 €	Financements de l'Etat fléchés
1 179 912,00 €	2 172 929 €	2 847 965 €	1 067 422,67 €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	5 000,00 €	Recettes propres fléchées
183 248 235,86 €	178 089 777 €	188 807 978 €	190 615 149,25 €	TOTAL DES RECETTES
	4 674 539 €			

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	1 535 961,82 €	1 145 272 €	1 025 000 €	944 765,53 €	1 534 785,53 €	1 145 272 €	1 025 000 €	944 765,53 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		348 850 €	312 215 €	- €		348 850 €	312 215 €	- €
Fonctionnement et intervention	2 085 386,01 €	4 727 969 €	8 782 074 €	1 728 964,59 €	2 338 170,06 €	1 423 400 €	2 323 400 €	1 834 980,99 €
Investissement	90 894,92 €	1 440 000 €	1 721 575 €	68 712,92 €	102 130,87 €	760 000 €	263 000 €	16 852,50 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	3 712 242,75 €	7 313 241 €	11 528 649 €	2 742 443,04 €	3 975 086,46 €	3 328 672 €	3 611 400 €	2 796 599,02 €
Solde budgétaire (excédent)					2 451 450,07 €	359 246 €		

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

RE				
Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
11 663,41 €	- €	- €	7 990,40 €	Recettes globalisées
- €			- €	Subvention pour charges de service public
- €			- €	Autres financements de l'Etat
- €			- €	Fiscalité affectée
- €			- €	Autres financements publics
11 663,41 €			7 990,40 €	Recettes propres
6 414 873,12 €	3 687 918 €	1 948 778 €	2 003 356,92 €	Recettes fléchées **
263 256,66 €	2 500 000 €	29 160 €	29 160,15 €	Financements de l'Etat fléchés
6 141 701,29 €	1 187 918 €	1 919 618 €	1 974 115,85 €	Autres financements publics fléchés
9 915,17 €	- €	- €	80,92 €	Recettes propres fléchées
TOTAL DES RECETTES				
6 426 536,53 €	3 687 918 €	1 948 778 €	2 011 347,32 €	
		1 662 622 €	785 251,70 €	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	5 403 446,86 €	5 712 000 €	5 241 674 €	4 910 004,26 €	5 403 895,72 €	5 712 000 €	5 241 674 €	4 910 004,26 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	52 303,75 €	1 739 875 €	1 596 614 €	55 073,29 €	52 303,75 €	1 739 875 €	1 596 614 €	55 073,29 €
Fonctionnement et intervention	2 972 326,36 €	10 490 051 €	18 907 609 €	4 510 539,25 €	2 935 898,85 €	3 724 764 €	5 224 764 €	4 483 270,25 €
Investissement	2 191 133,43 €	5 559 742 €	10 039 589 €	3 427 285,05 €	1 844 450,17 €	1 635 003 €	4 935 003 €	2 140 740,56 €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	10 566 906,65 €	21 761 793 €	34 188 872 €	12 847 828,56 €	10 184 244,74 €	11 071 767 €	15 401 441 €	11 534 015,07 €
Solde budgétaire (excédent)					4 348 488,28 €	2 244 473 €	225 818 €	

RE				
Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
9 008 500,88 €	7 353 289 €	9 145 532 €	7 520 760,10 €	Recettes globalisées
- €		- €	- €	Subvention pour charges de service public
115 601,81 €	33 000 €	266 255 €	355 072,24 €	Autres financements de l'Etat
- €	- €	- €	- €	Fiscalité affectée
7 106 611,60 €	6 435 034 €	7 506 806 €	5 575 273,73 €	Autres financements publics
1 786 287,47 €	885 255 €	1 372 471 €	1 590 414,13 €	Recettes propres
5 524 232,14 €	5 962 951 €	6 481 728 €	1 985 769,64 €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
5 083 679,71 €	5 644 087 €	6 162 864 €	1 764 806,50 €	Autres financements publics fléchés
440 552,43 €	318 864 €	318 864 €	220 963,14 €	Recettes propres fléchées
14 532 733,02 €	13 316 240 €	15 627 259 €	9 506 529,74 €	TOTAL DES RECETTES
			2 027 485,33 €	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	502 907,70 €	602 662 €	602 662 €	459 421,26 €	502 907,70 €	602 662 €	602 662 €	459 421,26 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	99 010,13 €	183 571 €	183 571 €	97 112,23 €	99 010,13 €	183 571 €	183 571 €	97 112,23 €
Fonctionnement et intervention	44 237,16 €	73 600 €	73 600 €	14 426,63 €	44 982,45 €	50 000 €	50 000 €	13 254,84 €
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Enveloppe 'Contrat de Recherche'								
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	547 144,86 €	676 262 €	676 262 €	473 847,89 €	547 890,15 €	652 662 €	652 662 €	472 676,10 €
Solde budgétaire (excédent)					1 313 317,36 €	1 043 934 €	1 043 934 €	689 313,80 €

RE				
Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
1 861 207,51 €	1 696 596 €	1 696 596 €	1 161 989,90 €	Recettes globalisées
- €		- €	- €	Subvention pour charges de service public
- €		- €	- €	Autres financements de l'Etat
- €		- €	- €	Fiscalité affectée
	360 000 €	360 000 €	- €	Autres financements publics
1 861 207,51 €	1 336 596 €	1 336 596 €	1 161 989,90 €	Recettes propres
- €	- €	- €	- €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
1 861 207,51 €	1 696 596 €	1 696 596 €	1 161 989,90 €	TOTAL DES RECETTES

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.
 ** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
Hors Enveloppes "Contrat de Recherche"	AE				CP			
	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	81 321,52 €	130 500 €	80 500 €	67 983,52	81 321,52 €	130 500 €	80 500 €	67 983,52
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		39 750 €	24 520 €	0,00		39 750 €	24 520 €	0,00
Fonctionnement et intervention	9 944,89 €	44 500 €	29 500 €	12 857,23	9 392,64 €	17 500 €	12 500 €	13 091,33
Investissement	- €	5 000 €	10 000 €	328,61	5 253,36 €	5 000 €	5 000 €	328,61
Enveloppe 'Contrat de Recherche'	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024
Personnel	- €		- €	- €	- €		- €	- €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Fonctionnement et intervention	- €		- €	- €	- €		- €	- €
Investissement	- €		- €	- €	- €		- €	- €
TOTAL DES DÉPENSES	91 266,41 €	180 000 €	120 000 €	81 169,36 €	95 967,52 €	153 000 €	98 000 €	81 403,46 €
Soilde budgétaire (excédent)					79 109,17 €	27 000 €	82 000 €	78 142,81 €

RE				
Réalisé 2023	Budget initial	Budget après BR	Réalisé 2024	
175 076,69 €	180 000 €	180 000 €	159 546,27 €	Recettes globalisées
- €		0 €	0,00	Subvention pour charges de service public
- €		0 €	0,00	Autres financements de l'Etat
- €		0 €	0,00	Fiscalité affectée
- €		0 €	0,00	Autres financements publics
175 076,69 €	180 000 €	180 000 €	159 546,27 €	Recettes propres
- €	- €	- €	- €	Recettes fléchées **
- €	- €	- €	- €	Financements de l'Etat fléchés
- €	- €	- €	- €	Autres financements publics fléchés
- €	- €	- €	- €	Recettes propres fléchées
175 076,69 €	180 000 €	180 000 €	159 546,27 €	TOTAL DES RECETTES
				Soilde budgétaire

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine | Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
D1 Dépenses Programmes 150 et 231	155 138 733,73 €	155 138 733,73 €	29 233 212,59 €	27 017 941,74 €	9 781 501,59 €	10 376 200,85 €	194 153 447,91 €	192 532 876,32 €
Formation initiale et continue	79 007 544,70 €	79 007 544,70 €	3 036 650,54 €	2 927 289,02 €	1 585 750,51 €	1 983 664,16 €	83 629 945,75 €	83 918 497,88 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	57 697 268,54 €	57 697 268,54 €	1 619 570,73 €	1 573 995,46 €	1 383 033,57 €	1 653 419,91 €	60 699 872,84 €	60 924 683,91 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	21 242 436,01 €	21 242 436,01 €	1 329 809,37 €	1 260 608,84 €	187 903,79 €	245 804,37 €	22 760 149,17 €	22 748 849,22 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	67 840,15 €	67 840,15 €	87 270,44 €	92 684,72 €	14 813,15 €	84 439,88 €	169 923,74 €	244 964,75 €
D105 - Bibliothèques et documentation	3 790 765,57 €	3 790 765,57 €	1 206 192,46 €	1 244 225,55 €	99 015,59 €	78 572,61 €	5 095 973,62 €	5 113 563,73 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	6 459 661,11 €	6 459 661,11 €	6 097 426,36 €	6 030 412,94 €	4 079 597,52 €	2 545 750,96 €	16 636 684,99 €	15 035 825,01 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	12 503 653,16 €	12 503 653,16 €	926 166,05 €	906 179,57 €	495 432,24 €	602 610,79 €	13 925 251,45 €	14 012 443,52 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	12 613 388,40 €	12 613 388,40 €	567 479,94 €	576 792,96 €	176 170,01 €	30 233,85 €	13 357 038,35 €	13 220 415,21 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	205 048,18 €	205 048,18 €	- €	- €	- €	- €	205 048,18 €	205 048,18 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	11 461 978,36 €	11 461 978,36 €	659,13 €	539,73 €	- €	- €	11 462 637,49 €	11 462 518,09 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 798 843,46 €	2 798 843,46 €	2 738,38 €	2 659,66 €	- €	- €	2 801 581,84 €	2 801 503,12 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 296 831,98 €	1 296 831,98 €	15 861,33 €	17 359,77 €	860,94 €	860,94 €	1 313 554,25 €	1 315 052,69 €
D114 - Immobilier	4 788 077,94 €	4 788 077,94 €	8 997 350,24 €	7 993 218,04 €	1 194 890,32 €	3 331 164,67 €	14 980 318,50 €	16 112 460,65 €
D115 - Pilotage et support	20 212 940,87 €	20 212 940,87 €	8 382 688,16 €	7 319 264,50 €	2 149 784,46 €	1 803 342,87 €	30 745 413,49 €	29 335 548,24 €
D2 Étudiants	165 669,18 €	165 669,18 €	920 515,19 €	906 871,74 €	225 493,38 €	155 895,37 €	1 311 677,75 €	1 228 436,29 €
D201 - Aides directes aux étudiants	- €	- €	1 920,00 €	1 920,00 €	17 136,00 €	- €	19 056,00 €	1 920,00 €
D202 - Aides indirectes	- €	- €	154 121,80 €	151 012,33 €	- €	- €	154 121,80 €	151 012,33 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	165 669,18 €	165 669,18 €	764 473,39 €	753 939,41 €	208 357,38 €	155 895,37 €	1 138 499,95 €	1 075 503,96 €
D3 Autres programmes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total	155 304 402,91 €	155 304 402,91 €	30 153 727,78 €	27 924 813,48 €	10 006 994,97 €	10 532 096,22 €	195 465 125,66 €	193 761 312,61 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) 9 693 249,87 €

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	159 179 026,00 €								159 179 026,00 €
Droits d'inscription					2 578 301,39 €				2 578 301,39 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					1 091 782,68 €				1 091 782,68 €
Taxe d'apprentissage					1 447 263,59 €				1 447 263,59 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					170,00 €				170,00 €
Valorisation					1 088 481,17 €			200 000,00 €	1 288 481,17 €
ANR investissements d'avenir				163 140,23 €			1 930 457,85 €		2 093 598,08 €
ANR hors investissements d'avenir				1 891 565,22 €					1 891 565,22 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				8 788 774,58 €			458 299,92 €		9 247 074,50 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				1 583 942,24 €			1 412 406,50 €		2 996 348,74 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		484 072,24 €		2 869 730,34 €	989 763,00 €	617 744,15 €	1 005 180,75 €	20 000,00 €	5 986 490,48 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					6 500,00 €				6 500,00 €
Autres recettes			1 291 481,89 €	15 543,40 €	14 334 891,28 €			6 044,06 €	15 647 960,63 €
Total	159 179 026,00 €	484 072,24 €	1 291 481,89 €	15 312 696,01 €	21 537 153,11 €	617 744,15 €	4 806 345,02 €	226 044,06 €	203 454 562,48 €

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier
Réalizations 2024

BUDGET AGRÉGÉ

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2024	Budget Initial	Budget après BR	Réalisation 2024	
Solde budgétaire (déficit) *	1 001 886 €	- €	- €	- €	1 748 726 €	9 693 250 €	Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	<i>999 886 €</i>			<i>1 748 726 €</i>		<i>9 693 250 €</i>	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>	<i>2 000 €</i>			<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>- €</i>	<i>dont solde budgétaire SIE</i>
Dépôts et cautionnements	- €	80 €	220,00 €	- €	120 €	360,00 €	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 176 833 €	1 155 878 €	1 280 445,54 €	700 800 €	976 447 €	1 331 375,29 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)****	- €	- €	405 191,25 €	- €	1 781 049 €	681 080,19 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 178 718 €	1 155 958 €	1 685 856,79 €	700 800 €	4 506 342 €	11 706 065,35 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	- €	3 350 384 €	10 020 208,56 €	1 477 918 €		- €	Variation de trésorerie
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>1 927 656 €</i>				<i>3 512 222 €</i>	<i>4 668 749,30 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>- €</i>	<i>6 862 606 €</i>	<i>14 688 957,86 €</i>	<i>3 405 574 €</i>			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
TOTAL DES BESOINS	2 178 718 €	4 506 342 €	11 706 065,35 €	2 178 718 €	4 506 342 €	11 706 065,35 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

**** Montants issus du tableau "autres décaissements sur comptes de tiers" (tableau 7)ajusté à hauteur de 1 800 € (la fondation)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales

FU : fondation universitaire

BAI : budget annexe immobilier

SIE : service inter-établissements

Tableau 5 - EPSCP

Opérations pour le compte de tiers

Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Budget initial		Budget après BR		Réalisé 2024 (2024)	
			Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Décaissements	Encaissements
Projet Stand Up	4735	Projets de recherche	66 833 €		66 833 €	- €	30 947,50 €	30 947,50 €
Projet Endorse	4735	Projets de recherche			- €	- €		86 326,67 €
Projet Perseus	4735	Projets de recherche			20 250 €	20 250 €	20 250,00 €	20 250,00 €
Projet Respect	4735	Projets de recherche			- €	- €	80 922,14 €	80 922,14 €
Aide à la mobilité internationale	46711	Aide à la mobilité internationale	400 000 €	320 800 €	349 950 €	317 050 €	240 000 €	296 800 €
TVA	445	TVA	710 000 €	380 000 €	718 846 €	639 147 €	908 326 €	816 129 €
TOTAL			1 176 833 €	700 800 €	1 155 878 €	976 447 €	1 280 446 €	1 331 375 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6 - EPSCP

Situation patrimoniale - BUDGET AGRÉGÉ

Réalisations 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024		Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
CHARGES					PRODUITS				
Personnel	150 086 329,28 €	155 210 040 €	156 007 627 €	153 346 527,88 €	Subventions de l'Etat	156 276 926,96 €	155 233 852 €	158 963 202 €	159 179 026,00 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	42 624 707,42 €	47 802 809 €	48 100 321 €	43 336 761,72 €	Fiscalité affectée	2 173 191,07 €	1 274 996 €	1 274 996 €	1 291 481,89 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	44 260 856,03 €	44 709 966 €	48 977 630 €	43 510 176,38 €	Autres subventions	13 522 910,90 €	19 734 085 €	22 787 362 €	16 113 658,33 €
TOTAL DES CHARGES (1)	194 347 185,31 €	199 920 005 €	204 985 257 €	196 856 704,26 €	Autres produits	24 028 560,13 €	24 057 162 €	28 282 191 €	27 809 950,81 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 654 403,75 €	380 090 €	6 322 494 €	7 537 412,77 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	196 001 589,06 €	200 300 095 €	211 307 751 €	204 394 117,03 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	196 001 589,06 €	200 300 095 €	211 307 751 €	204 394 117,03 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
					TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	196 001 589,06 €	200 300 095 €	211 307 751 €	204 394 117,03 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 654 403,75 €	380 090 €	6 322 494 €	7 537 412,77 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 019 949,64 €	12 349 699 €	13 825 293 €	13 217 123,14 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 722 741,54 €	7 896 610 €	7 896 610 €	7 402 140,20 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €	- €
- produits de cession d'éléments d'actifs	12 800,00 €	- €	- €	11 825,00 €
- quote-part des apports	- €	2 000 €	- €	- €
= CAF ou IAF*	6 938 811,85 €	4 831 179 €	12 251 177 €	13 340 570,71 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024		Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
EMPLOIS					RESSOURCES				
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	6 938 811,85 €	4 831 179 €	12 251 177 €	13 340 570,71 €
Investissements	12 371 419,37 €	10 402 111 €	15 346 522 €	12 579 673,67 €	Financement de l'actif par l'État	- 157 882,16 €	1 431 866 €	1 431 866 €	893 898,03 €
Remboursement des dettes financières	3 070,00 €	- €	80 €	220,00 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 264 492,74 €	3 137 180 €	3 417 605 €	1 696 089,34 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 374 489,37 €	10 402 111 €	15 346 602 €	12 579 893,67 €	Autres ressources	- 49 870,35 €	- €	5 400 €	12 774,08 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	1 748 765,96 €	3 363 798,49 €	Augmentation des dettes financières	2 340,00 €	- €	120 €	360,00 €
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	7 997 892,08 €	9 400 225 €	17 095 368 €	15 943 692,16 €
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	4 376 597,29 €	1 001 885,96 €	- €	- €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024 **
	Montants	Montants	Montants	Montants
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 4 376 597,58 €	1 001 886 €	1 748 766 €	3 363 798,49 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 14 508 526,67 €	476 032 €	1 601 618 €	- 6 656 410,07 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	10 131 929,09 €	1 477 918 €	3 350 384 €	10 020 208,56 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	30 592 693,30 €	32 997 292 €	32 341 459 €	33 676 066,73 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 38 330 462,75 €	24 298 029 €	39 932 081 €	- 44 986 872,82 €
Niveau de la TRESORERIE	68 923 156,05 €	57 295 321 €	72 273 540 €	78 943 364,61 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

** la colonne réalisé 2024 est hors fondation

Tableau 6C - EPSCP

Situation patrimoniale - UORL (France 2030)

Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	PRODUITS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	144 132 678,20 €	148 835 775 €	150 147 964 €	147 978 069,22 €	Subventions de l'Etat	153 488 128,77 €	155 233 852 €	158 963 202 €	159 179 026,00 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	42 473 393,54 €	45 839 613 €	46 280 386 €	43 184 576,20 €	Fiscalité affectée	2 173 191,07 €	1 274 996 €	1 274 996 €	1 291 481,89 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	39 013 154,55 €	39 116 458 €	41 781 788 €	37 727 180,30 €	Autres subventions	8 399 639,78 €	9 053 139 €	10 282 612 €	8 885 151,84 €
					Autres produits	19 905 185,04 €	20 725 802 €	24 465 615 €	23 926 773,28 €
TOTAL DES CHARGES (1)	183 145 832,75 €	187 952 232 €	191 929 752 €	185 705 249,52 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	183 966 144,66 €	186 287 789 €	194 986 426 €	193 282 433,01 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	820 311,91 €	- €	3 056 674 €	7 577 183,49 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	1 664 443 €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	183 966 144,66 €	187 952 232 €	194 986 426 €	193 282 433,01 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	183 966 144,66 €	187 952 232 €	194 986 426 €	193 282 433,01 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	820 311,91 €	- 1 664 443 €	3 056 674 €	7 577 183,49 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 220 150,17 €	10 621 352 €	11 987 288 €	11 493 296,94 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 008 011,01 €	7 287 965 €	7 287 965 €	6 829 703,25 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			- €	
- produits de cession d'éléments d'actifs	12 800,00 €		- €	11 825,00 €
- quote-part des apports			- €	
= CAF ou IAF*	5 019 651,07 €	1 668 944 €	7 755 997 €	12 228 952,18 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	RESSOURCES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	5 019 651,07 €	1 668 944 €	7 755 997 €	12 228 952,18 €
Investissements	10 690 311,14 €	8 762 108 €	10 406 519 €	8 600 933,87 €	Financement de l'actif par l'État	- 762 340,57 €	1 200 837 €	1 200 837 €	220 510,63 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	51 318,08 €	1 577 034 €	1 857 459 €	673 213,44 €
Remboursement des dettes financières	3 070,00 €		80 €	170,00 €	Autres ressources	- 31 930,50 €		5 400 €	12 774,08 €
					Augmentation des dettes financières	2 340,00 €		120 €	310,00 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 693 381,14 €	8 762 108 €	10 406 599 €	8 601 103,87 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 279 038,08 €	4 446 815 €	10 809 013 €	13 135 760,33 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	- €	- €	402 414 €	4 534 656,46 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	6 414 343,06 €	4 315 293 €	- €	- €

Tableau 6D - EPSCP

Situation patrimoniale -Recherche et partenariats

Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	PRODUITS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	5 433 944,06 €	5 649 168 €	5 184 016 €	4 876 357,09 €	Subventions de l'Etat	2 788 798,19 €	- €	- €	- €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	52 303,75 €	1 739 875 €	1 596 614 €	55 073,29 €	Fiscalité affectée				
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	4 901 334,75 €	5 515 943 €	7 119 377 €	5 624 363,63 €	Autres subventions	5 123 271,12 €	10 320 946 €	12 144 749 €	7 228 506,49 €
					Autres produits	1 998 251,58 €	1 812 764 €	2 299 980 €	2 225 470,47 €
TOTAL DES CHARGES (1)	10 335 278,81 €	11 165 111 €	12 303 393 €	10 500 720,72 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 910 320,89 €	12 133 710 €	14 444 729 €	9 453 976,96 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	968 599 €	2 141 336 €	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	424 957,92 €	- €	- €	1 046 743,76 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 335 278,81 €	12 133 710 €	14 444 729 €	10 500 720,72 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	10 335 278,81 €	12 133 710 €	14 444 729 €	10 500 720,72 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 424 957,92 €	968 599 €	2 141 336 €	- 1 046 743,76 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 797 570,72 €	1 728 347 €	1 836 955 €	1 722 719,56 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	714 730,53 €	608 645 €	608 645 €	514 226,60 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des apports			- €	
= CAF ou IAF*	657 882,27 €	2 088 301 €	3 369 646 €	161 749,20 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	RESSOURCES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	657 882,27 €	2 088 301 €	3 369 646 €	161 749,20 €
Investissements	1 675 854,87 €	1 635 003 €	4 935 003 €	3 978 411,19 €	Financement de l'actif par l'État	604 458,41 €	231 030 €	231 030 €	673 387,40 €
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 213 174,66 €	1 560 146 €	1 560 146 €	1 022 875,90 €
Remboursement des dettes financières					Autres ressources	- 17 939,85 €		- €	- €
					Augmentation des dettes financières			- €	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 675 854,87 €	1 635 003 €	4 935 003 €	3 978 411,19 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 457 575,49 €	3 879 476 €	5 160 821 €	1 858 012,50 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	781 720,62 €	2 244 473 €	225 818 €	- €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	2 120 398,69 €

Tableau 6E - EPSCP
Situation patrimoniale - SEFCO
Réalizations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	PRODUITS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	441 097,47 €	596 033 €	596 033 €	425 498,51 €	Subventions de l'Etat		- €	- €	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	99 010,13 €	183 571 €	183 571 €	97 112,23 €	Fiscalité affectée		- €	- €	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	334 989,73 €	56 629 €	56 629 €	143 329,22 €	Autres subventions		360 000 €	360 000 €	- €
					Autres produits	1 950 046,82 €	1 336 596 €	1 336 596 €	1 498 160,79 €
TOTAL DES CHARGES (1)	776 087,20 €	652 662 €	652 662 €	568 827,73 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	1 950 046,82 €	1 696 596 €	1 696 596 €	1 498 160,79 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 173 959,62 €	1 043 934 €	1 043 934 €	929 333,06 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 950 046,82 €	1 696 596 €	1 696 596 €	1 498 160,79 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	1 950 046,82 €	1 696 596 €	1 696 596 €	1 498 160,79 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 273,07 €			- €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- €			58 210,35 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €			
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €			
- quote-part des apports	- €			
= CAF ou IAF*	1 175 232,69 €	1 043 934 €	1 043 934 €	871 122,71 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	RESSOURCES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	1 175 232,69 €	1 043 934 €	1 043 934 €	871 122,71 €
Investissements	- €		- €	- €	Financement de l'actif par l'Etat				
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
Remboursement des dettes financières					Autres ressources	- €			
					Augmentation des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 175 232,69 €	1 043 934 €	1 043 934 €	871 122,71 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 175 232,69 €	1 043 934 €	1 043 934 €	871 122,71 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €

Tableau 6F - EPSCP

Situation patrimoniale - UTL

Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	PRODUITS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	78 609,55 €	129 064 €	79 614 €	66 603 €	Subventions de l'Etat	- €	- €	- €	- €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	- €	39 750 €	39 750 €	- €	Fiscalité affectée	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	11 377,00 €	18 936 €	14 436 €	15 303 €	Autres subventions	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES CHARGES (1)	89 986,55 €	148 000,00 €	94 050,28 €	81 906,29 €	Autres produits	175 076,69 €	180 000 €	180 000 €	159 546,27 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	85 090,14 €	32 000,00 €	85 949,72 €	77 639,98 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	175 076,69 €	180 000,00 €	180 000,00 €	159 546,27 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	175 076,69 €	180 000,00 €	180 000,00 €	159 546,27 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	- €	- €
					TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	175 076,69 €	180 000,00 €	180 000,00 €	159 546,27 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants
	85 090,14 €	32 000,00 €	85 949,72 €	77 639,98 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	955,68 €		1 050 €	1 106,64 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des apports				
= CAF ou IAF*	86 045,82 €	32 000 €	87 000 €	78 746,62 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024	RESSOURCES	Réalisé 2023	Budget Initial	Budget après BR	Réalisé 2024
	Montants	Montants	Montants	Montants		Montants	Montants	Montants	Montants
Insuffisance d'autofinancement*	- €	- €	- €	- €	Capacité d'autofinancement*	86 045,82 €	32 000,00 €	87 000,00 €	78 746,62 €
Investissements	5 253,36 €	5 000 €	5 000 €	328,61 €	Financement de l'actif par l'État				
Remboursement des dettes financières				50,00 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 253,36 €	5 000,00 €	5 000,00 €	378,61 €	Autres ressources				
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	80 792,46 €	27 000,00 €	82 000,00 €	78 418,01 €	Augmentation des dettes financières				50,00 €
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	86 045,82 €	32 000,00 €	87 000,00 €	78 796,62 €
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €

Tableau 8 - EPSCP
Opérations liées aux recettes fléchées
Réalisations 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	Réalisé 2024	N+1	N+2	N+3 et suivantes
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	673 138,24 €	*15 351 890,04 €	10 683 140,74 €	10 668 521,74 €	11 009 469,91 €
Recettes fléchées (b)	85 457 678,78 €	5 650 133,23 €	8 232 414,00 €	8 277 407,65 €	22 546 173,49 €
Financements de l'État fléchés	19 080 627,91 €	617 744,15 €	- €	3 574 156 €	7 032 292 €
Autres financements publics fléchés	60 671 116,10 €	4 806 345,02 €	7 780 686 €	3 444 901 €	13 626 355 €
Recettes propres fléchées	5 705 934,77 €	226 044,06 €	451 728 €	1 258 351 €	1 887 527 €
		- €			
Dépenses sur recettes fléchées (c)	70 778 926,98 €	10 318 882,53 €	8 247 033,00 €	7 936 459,48 €	28 997 167,00 €
Personnel					
AE=CP	24 919 829,30 €	2 454 953,99 €	2 627 680 €	1 385 338 €	11 208 642 €
Fonctionnement et intervention					- €
AE	20 282 801,33 €	4 020 141,73 €	15 037 824 €	- €	- €
CP	19 672 490,67 €	4 106 590,39 €	3 952 918 €	1 789 424 €	5 364 312 €
Investissement					- €
AE	29 738 542,89 €	3 234 003,07 €	19 303 410 €		- €
CP	26 186 607,01 €	3 757 338,15 €	1 666 435 €	4 761 698 €	12 424 213 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	14 678 751,80 €	- 4 668 749,30 €	- 14 619,00 €	340 948,17 €	- 6 450 993,51 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

24027UNI0000	UNIV TOURS - PUI LOIRE VALLEY INNOV	693 000,00	0,00	12 541,33	0,00	12 541,33	680 458,67	0,00
GI-CHART0000	GENIE INDUS CHARTRES YON.	3 707 990,58	3 296 960,36	343 628,45	3 212 501,69	365 534,89	67 401,77	62 552,23
EQUIPEX-INV5	ANR-11-IDFI-0015 - EQUIPEX PLANEX	6 047 688,82	5 407 807,02	0,00	5 407 807,02	0,00	639 881,80	0,00
Total Contrats de recherche Sub & fin - Autres		4 082 119,29	907 373,67	80 980,04	827 470,79	119 756,64	3 093 765,58	41 126,28
19062UNI0000	ORLEANS METROPOLE GSON 2019-2021	300 000,00	183 168,67	0,00	183 168,67	0,00	116 831,33	0,00
20230000MOBI	Mobilité sortante 2023/2024	400 000,00	100 191,04	137 104,96	100 191,04	137 104,96	162 704,00	0,00
20240000MOBI	Mobilité sortante 2024/2025	260 000,00	0,00	71 742,00	0,00	71 742,00	188 258,00	0,00
2326ERSUMSUP	Mobilité sortante 2023/2026	776 968,00	0,00	30 917,98	0,00	30 629,98	746 050,02	288,00
24ERA+GABBEN	ERASMUS + GABON BENIN 2024/2027	423 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 671,00	0,00
CAIRNS002021	CAIRNS savoir s'orienter tout au long de sa vie	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
ERSM_EMINENT	European Master on Embedded Intelligence Nanosyst.	216 000,00	0,00	12 834,76	0,00	4 877,60	203 165,24	7 957,16
ERSMSUP_2020	ERASMUS 2020-2021	382 969,00	365 719,68	0,00	365 719,68	0,00	17 249,32	0,00
ERSMSUP_2021	Erasmus Enseignement sup 2021/2022	343 168,50	298 891,63	0,00	298 891,63	0,00	44 276,87	0,00
ERSMSUP_2022	Erasmus+ 2022	584 240,00	421 366,64	46 815,88	421 355,60	46 558,78	116 057,48	268,14
ERSMSUP_2023	ERASMUS+ 2023	625 495,00	163 221,48	236 357,24	159 880,49	237 644,35	225 916,28	2 053,88
ERSMSUP_2024	programme européen pour l'éducation la formation	475 240,00	0,00	109 599,00	0,00	109 599,00	365 641,00	0,00
FIPHFP020-22	CONV. ACTIONS PERSONNEL SITUAT. HANDIC.	484 864,02	228 528,60	3 700,03	221 664,83	5 666,45	252 635,39	4 897,35
IOT-POLY0000	Subvention hitachi métropole IOT Polytech	1 950 000,00	987 945,22	289 165,09	896 784,67	363 642,91	672 889,69	16 682,73
IUBCOBOTIQUE	Plateforme de format° et recherche cobotique IUB	180 000,00	124 008,00	0,00	124 008,00	0,00	55 992,00	0,00
MOBI20210000	MOBICENTRE 2021-22 MOB SORTANTE REGION	558 300,00	351 825,25	0,00	351 825,25	0,00	206 474,75	0,00
MOBI20220000	MOBICENTRE 2022-23 MOB SORTANTE REGION	520 000,00	267 777,27	0,00	267 777,27	0,00	252 222,73	0,00
PROJETADMI22	Projet admi : Transformation structurelle	120 000,00	73 084,40	-31,84	57 107,52	9 345,04	46 947,44	6 600,00
TERRITINDUST	Territoires d'industrie IUB - Préf Cher	249 051,60	248 613,78	0,00	248 613,78	0,00	437,82	0,00
Total Contrats d'enseignement		8 949 967,12	3 914 341,66	938 205,10	3 796 988,43	1 016 811,07	4 097 420,36	38 747,26
Total		154 149 883,91	70 459 606,22	13 368 316,00	66 563 718,14	13 730 408,62	70 321 961,69	3 533 795,46
Ss total personnel		63 403 365,08	27 924 168,80	4 094 346,15	27 924 168,80	4 094 346,15	31 384 850,13	0,00
Ss total fonctionnement		44 763 085,48	21 092 251,11	5 400 572,70	20 468 500,21	5 447 279,45	18 270 261,67	577 044,15
Ss total investissement		55 739 112,75	30 147 953,69	4 217 025,60	26 791 357,84	4 554 317,91	21 374 133,46	3 019 303,54

B. Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements <N	Encaissements N	Encaissements >N
				(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
		(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
22ETUDEDEG00	22ETUDEDEG00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	150 000,00	50 000,00
CPER14CSTAMP	FINANCEMENT 2014-2020 RESTRUCT AMPHIS SCIENCES	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	2 900 000,00	0,00	100 000,00
CPER14CSTHAL	HALLE DES SPORTS CPER 2014-2020	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	2 700 864,00	0,00	2 299 136,00
CPER14IUBPH3	PHASE 3 IUT BOURGES REHABILITATION	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	4 565 189,78	195 189,78	239 620,44
CPER24DEGMAD	CPER CREATION POLE SANTE	9 800 000,00	0,00	9 800 000,00	0,00	320 000,00	9 480 000,00
CPER24INSDM	CPER TRANSFORMATION INSPE	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	45 000,00	455 000,00
CPERSERRESSC	CPER SERRES SCIENCES	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00
RELANCEAMPHI	PLAN DE RELANCE AMPHI 2021	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00
RELANCEIUT45	Plan de relance IUT 45	8 337 892,00	151 212,00	8 186 680,00	7 963 096,00	223 584,00	0,00
Total Programme pluriannuels d'investissement		32 787 892,00	151 212,00	32 636 680,00	19 079 149,78	933 773,78	12 623 756,44
CREACOSM0000	CREACOSM0000	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
DSP23_BEERDE	DSP23_BEERDE Axe 2	232 472,00	0,00	232 472,00	232 472,00	0,00	0,00
DSP23_G&PILO	DSP23_G&Pilo Axe 3	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	0,00
OSSLABO02021	OSSLABO02021	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
TE_2024_1383	Renovation éclairage public campus unive	238 000,00	0,00	238 000,00	0,00	20 000,00	218 000,00
Total Contrats Sub service public		980 472,00	0,00	980 472,00	742 472,00	20 000,00	218 000,00
19013PRI0000	PSA AUTOMOBILES MAD MOYENS ESSAIS	2 795 456,00	0,00	2 795 456,00	1 899 855,90	200 000,00	695 600,10
19054ICO0000	JANSSEN CILAG	177 000,00	0,00	177 000,00	152 000,00	25 000,00	0,00
19061PRI0000	PSA AUTOMOBILES	174 600,00	0,00	174 600,00	174 600,00	0,00	0,00
20052PRI0000	LES CRUDETTEs colalboration recherche	168 560,00	0,00	168 560,00	92 700,00	0,00	75 860,00
21047PRI0000	ARAMCO CONTRAT COLLABORATION RECHERCHE	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
23022GRE0000	TEL TOKYO ELECTRON LIMITED	315 000,00	0,00	315 000,00	205 000,00	0,00	110 000,00
23035ICO0000	SHISEIDO CIFRE OCEANE BUSONT	130 000,00	0,00	130 000,00	40 000,00	30 000,00	60 000,00
23051PRI0000	VERYONE SAS	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00	0,00
24040LAM0000	ANDRA - N°20092963	260 000,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00
Total Contrats de recherche Valorisation		4 300 616,00	0,00	4 300 616,00	2 714 155,90	385 000,00	1 201 460,10
21039UNI0000	ANR-20-GURE-0012_Pro-Athena	749 520,00	0,00	749 520,00	632 703,03	0,00	116 816,97
22026PRI0000	PIA CORAM PROJET HYC	2 047 737,00	0,00	2 047 737,00	731 189,60	816,80	1 315 730,60
23001GRE0000	BHyoLOHC	186 000,00	0,00	186 000,00	0,00	125 550,00	60 450,00
FR2030-A-CVL	ANR-22-ASDR-0002 A-CVL	4 058 293,00	0,00	4 058 293,00	292 680,00	731 700,00	3 033 913,00
GESTION-INV0	GESTION INVESTISSEMENTS D'AVENIR	2 051 111,98	0,00	2 051 111,98	267 656,59	0,00	1 783 455,39
GURE000-INV9	ANR-19-GURE-0020	185 185,00	0,00	185 185,00	179 116,60	0,00	6 068,40
IDEFI00-INV2	ANR-11-IDFI-0015 - IDEFI EDIFICE	5 080 695,03	0,00	5 080 695,03	4 829 176,74	1 162,47	250 355,82
IDEFI00-INV8	ANR-11-IDEFI-0033 - IDEFI REMIS (Partenaires)	658 020,00	0,00	658 020,00	433 882,36	10 875,84	213 261,80
LABEX00-INV1	ANR-10-LABX-100-01 - LABEX VOLTAIRE	16 349 161,59	0,00	16 349 161,59	14 271 661,19	12 549,00	2 064 951,40
LABEX00-INV3	ANR-11-LABX-0006-01 - LABEX CAPRYSES	5 361 071,48	0,00	5 361 071,48	4 350 996,51	2 316,50	1 007 758,47
LABEX00-INV4	ANR-11-LABX-0-02 - LABEX SYNORG (partenaire)	1 754 994,48	0,00	1 754 994,48	1 270 859,98	43 658,00	440 476,50
LABEX00-INV6	ANR-11-LABX-0018-01 - LABEX IRON	652 497,32	0,00	652 497,32	489 735,93	36 002,00	126 759,39
PIA_MINERVE	ANR-22-EXES-0010_MINERVE PIA EXES	13 822 994,00	0,00	13 822 994,00	2 073 450,00	1 151 916,00	10 597 628,00
PRO300-INV10	Démonstrateurs numériques dans l'enseignement S.	6 250 000,00	0,00	6 250 000,00	5 628 915,17	80,92	621 003,91
Total Contrats de recherche ANR invest avenir		59 207 280,88	0,00	59 207 280,88	35 452 023,70	2 116 627,53	21 638 629,65
17060ICO0000	ANR-17-CE07-0030-01 RA2D0sT	203 040,00	0,00	203 040,00	162 432,00	40 348,51	259,49
18049GRE0000	ANR MONA 18 CE30 0016 01	187 965,60	0,00	187 965,60	153 790,60	13 706,65	20 468,35
18052ICO0000	ANR HINOF 18 CE07 0009 01	206 474,00	0,00	206 474,00	186 971,38	0,00	19 502,62
18053LEO0000	ANR BEcAUSeTerror 18 CE 0006 01	176 027,97	0,00	176 027,97	154 951,12	0,00	21 076,85
19059ICO0000	ANR CLINEF1 19-CE18-0016-01	346 788,00	0,00	346 788,00	320 112,00	0,00	26 676,00
19074PRI0000	ANR ACXEME 19-CHIN-0004-01	578 000,00	0,00	578 000,00	480 000,00	0,00	98 000,00
20018LIF0000	ANR FELLOWSHIP 20-THIA-0017-01	455 659,93	0,00	455 659,93	270 000,00	54 000,00	131 659,93
20036ICO0000	ANR CHIRMETNIT 20-CE07-0016-01	179 280,00	0,00	179 280,00	161 352,00	0,00	17 928,00
20038PRI0000	ANR 20-CE05-0007-03 ALECKIA	300 764,10	0,00	300 764,10	212 188,00	0,00	88 576,10
20039GRE0000	ANR 20-CE05-0010-01	231 300,00	0,00	231 300,00	205 092,00	0,00	26 208,00
20053LIF0000	ANR INVOLV D 20 CE23-0023-003	226 616,00	0,00	226 616,00	145 995,00	0,00	80 621,00
20054LIF0000	ANR HERELLES CE-23-0022-04	142 776,00	0,00	142 776,00	128 499,00	0,00	14 277,00
20055GRE0000	ANR 20-CE09-0003-03	322 919,90	0,00	322 919,90	222 588,00	0,00	100 331,90
20056GRE0000	ANR 20-CE24-0014-03	218 000,00	0,00	218 000,00	194 400,00	0,00	23 600,00
20058ICO0000	ANR 20-CE44-0018-03 MOLPROPIMS	314 440,01	0,00	314 440,01	219 636,00	0,00	94 804,01
21032PRI0000	ANR SPEEDYH 21-CE05-0004-03	306 099,64	0,00	306 099,64	128 577,00	42 863,68	134 658,96
21035ICO0000	ANR-21-CE44-002-03 X CROWD	202 824,00	0,00	202 824,00	119 412,00	39 808,00	43 604,00
21040LEO0000	ANR 21 CE26 0007 01 MLEforRisk	111 480,02	0,00	111 480,02	66 528,00	22 176,00	22 776,02
21041ICO0000	ANR 21 CE18 0056 01 UniversalF2D	286 519,84	0,00	286 519,84	148 989,00	49 667,68	87 863,16
21048LBL0000	ANR-21-CE14-0012-02	196 460,65	0,00	196 460,65	117 816,00	39 272,64	39 372,01
21057GRE0000	ANR 21 GRF1 0004 01 ANR VEGA	207 818,56	0,00	207 818,56	164 492,08	0,00	43 326,48
21071UNI0000	PLAN DE RELANCE ANR-21-PRRD-017-01	756 000,00	0,00	756 000,00	646 214,00	0,00	109 786,00
22042GRE0000	ANR PEPR H2 DECARBONNE - PEMFC95	208 834,87	0,00	208 834,87	75 180,41	37 590,23	96 064,23
22050ICO0000	ANR-22-CE18-0016-01	181 450,35	0,00	181 450,35	90 725,00	54 435,04	36 290,31
22051ICO0000	ANR-21-CE34-0021-05 MIC GIVER	116 703,99	0,00	116 703,99	70 020,00	23 344,00	23 339,99
22053ICO0000	ANR-22-CE44-0013-01	155 940,01	0,00	155 940,01	62 376,00	31 188,00	62 376,01
22059GRE0000	ANR-22-CE51-0022-01 MIDICODE	260 917,00	0,00	260 917,00	104 366,00	52 183,00	104 368,00
22064GRE0000	CELCER-EHT	126 373,99	0,00	126 373,99	37 912,22	0,00	88 461,77
22070PRI0000	ANR IDEFHXY	204 530,00	0,00	204 530,00	81 812,00	40 906,00	81 812,00
22073ICO0000	ANR SEROZEROSEP	111 870,00	0,00	111 870,00	44 748,00	22 374,00	44 748,00
22074LIF0000	ANR COMEMOV	105 140,86	0,00	105 140,86	52 570,00	31 542,86	21 028,00
22076POL0000	ANR CISAME	129 172,52	0,00	129 172,52	51 668,00	25 834,00	51 670,52
22084LAM0000	RROC ANR-22-CE05-0030-05	175 150,00	0,00	175 150,00	70 060,00	35 030,00	70 060,00
23013CBM0000	ANR-22-CPJ1-0066-01 MILOJEVIC	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
23014IST0000	ANR-22-CPJ2-0103-01 MILESI	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
23016GRE0000	ANR-23-CE04-0003-01 PLASMASOL	296 697,16	0,00	296 697,16	59 324,00	59 324,00	178 049,16
23023ICO0000	ANR-23-CE07-0014-04 NICKELATE	121 195,30	0,00	121 195,30	24 239,00	0,00	96 956,30

23025ICO0000	ANR-23-CE29-0015-02 IS-QMS	131 092,50	0,00	131 092,50	26 218,00	26 218,00	78 656,50
23061PRI0000	ANR-23-ASTR-0017-01 LOTUS	198 720,00	0,00	198 720,00	0,00	99 360,00	99 360,00
24002LEO0000	ANR-23-CE26-0022-01 INSURFRAUD	239 108,18	0,00	239 108,18	0,00	95 642,00	143 466,18
24010PRI0000	ANR-23-CHIN-0007-01 DELHYCE	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00
24028P2E0000	ANR-24-CE20-5751-01 EPIMYC	161 315,58	0,00	161 315,58	0,00	32 263,00	129 052,58
24032ERC0000	ANR-24-CE28-0217-04 READS	113 816,32	0,00	113 816,32	0,00	22 763,00	91 053,32
24037LIF0000	ANR-24-CE25-3158-02 FOR-COALA	165 021,71	0,00	165 021,71	0,00	33 004,00	132 017,71
24038P2E0000	ANR-24-CE35-4166-03 ParaGluRsite	153 897,49	0,00	153 897,49	0,00	30 779,00	123 118,49
Total Contrats de recherche ANR hors I. avenir		11 114 202,05	0,00	11 114 202,05	5 861 253,81	1 055 623,29	4 197 324,95
18039CRJ0000	APR IR VIVAMEMORI 2018-00124300	210 000,00	0,00	210 000,00	84 000,00	126 000,00	0,00
18041ICO0000	APR IR METACAN 2018-00124212	225 449,63	0,00	225 449,63	185 249,63	0,00	40 200,00
18046LBL0000	APR IR CANOPEE 2018-00124136	211 200,02	0,00	211 200,02	199 286,08	0,00	11 913,94
18047GRE0000	APR IR CAPRI 2018-00124137	201 503,01	0,00	201 503,01	80 000,00	118 290,63	3 212,38
19004GRE0000	APR IR SPLACH 2019-00124281	208 098,51	0,00	208 098,51	161 397,85	0,00	46 700,66
19010ICO0000	RTR MOTIVHEALTH 2019-00131403	144 983,28	0,00	144 983,28	297 000,00	-152 016,72	0,00
19022LIF0000	19022LIF0000 RTR DIAMS REGION	98 979,37	0,00	98 979,37	154 620,00	-55 640,63	0,00
19032ICO0000	APR IR BioSynNAC 2019-00131768	201 999,99	0,00	201 999,99	198 621,47	0,00	3 378,52
19033LBL0000	APR IR BIOFERTIL 2019-00131767	266 499,99	0,00	266 499,99	260 539,66	0,00	5 960,33
19035LBL0000	APR IR ACTI LIN 2019 00131650	210 000,00	0,00	210 000,00	160 689,70	0,00	49 310,30
19037PRI0000	19037PRI0000 APR IR ANIMOV	200 000,00	0,00	200 000,00	160 000,00	36 155,56	3 844,44
19043GRE0000	NANO 2022 2019-00134452	267 694,88	0,00	267 694,88	263 990,71	0,00	3 704,17
19073ICO0000	19073ICO APR IA PF	124 000,00	0,00	124 000,00	123 435,47	0,00	564,53
20014ICO0000	APR IR FINALS	207 268,90	0,00	207 268,90	143 500,00	61 034,97	2 733,93
20015LAM0000	APR IR MATBIO 2020-00138762	235 833,50	0,00	235 833,50	147 000,00	0,00	88 833,50
20019LBL0000	APR IR PROBIOSEC 2020-00138821	222 372,91	0,00	222 372,91	141 400,00	60 457,02	20 515,89
20025GRE0000	20025GRE0000 FEDER NANO 2022	265 750,00	0,00	265 750,00	0,00	265 000,00	750,00
20033LBL0000	APR IR ESSENTIEL 2020 00138648	210 000,00	0,00	210 000,00	147 000,00	59 237,74	3 762,26
20037UNI0000	ARD COSMETOSCIENCES 2020 00141275	5 896 910,00	0,00	5 896 910,00	3 937 860,00	0,00	1 959 050,00
20048UNI0000	FEDER MEndES n°2020-EX011335	626 289,00	0,00	626 289,00	0,00	582 221,02	44 067,98
20051GRE0000	20051GRE0000 ARD CERTEM 2020 00143139	362 000,00	0,00	362 000,00	144 800,00	72 400,00	144 800,00
21037GRE0000	ARD CVL MATEX 2021-00145829	917 800,00	0,00	917 800,00	172 200,00	275 546,34	470 053,66
21059CED0000	APR IR PATAMIL 2021-00144781	455 624,09	0,00	455 624,09	147 000,00	0,00	308 624,09
21060LBL0000	APR IA ELECTROCELL 2021 149493	210 000,00	0,00	210 000,00	59 199,50	35 519,70	115 280,80
21065ICO0000	APR IA PF QUALICHIM 2021-00149467	113 099,00	0,00	113 099,00	113 099,00	0,00	0,00
21073PRI0000	APR IR MICMAC 2021-00144739	107 000,00	0,00	107 000,00	0,00	42 800,00	64 200,00
22015LAM0000	APR IR DETRESSE 2021-00144720	210 000,01	0,00	210 000,01	84 000,00	63 000,00	63 000,01
22018GRE0000	APR IR PERTUB'EAU 2021-00144786	246 444,43	0,00	246 444,43	84 000,00	63 000,00	99 444,43
22085ICO0000	APR IR POSEID'EAUX	186 000,01	0,00	186 000,01	63 000,00	0,00	123 000,01
22086ICO0000	APR IR OPTIFLUX	467 000,00	0,00	467 000,00	60 300,00	0,00	406 700,00
22087LAM0000	APR IR CLEBER2 2022-00150409	109 000,00	0,00	109 000,00	48 600,00	0,00	60 400,00
22089PRI0000	PROJET HYSTOCK - ORLEANS METROPOLE	106 000,00	0,00	106 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00
22094ICO0000	ReplnSEB 2022-00150454	210 000,00	0,00	210 000,00	63 000,00	0,00	147 000,00
22097CED0000	APR IR CHOISIR 2022-00150408	146 000,00	0,00	146 000,00	43 800,00	0,00	102 200,00
22101ICO0000	APR-IR-2022-00150-424 -FUTUROCHENE	200 000,00	0,00	200 000,00	60 000,00	0,00	140 000,00
22104LBL0000	APR-IR-2022-00150456 REVIVIFI	210 000,00	0,00	210 000,00	63 000,00	0,00	147 000,00
23020UNI0000	ARD CVL JUNON 2022-00151803	697 000,00	0,00	697 000,00	227 100,00	0,00	469 900,00
23026LIF0000	ANR-23-CE46-0003-03 INSEPTION	142 215,50	0,00	142 215,50	28 443,00	28 443,00	85 329,50
23031ICO0000	ANR-23-CE44-0019-01 SWEET-THIO-PEP	298 845,32	0,00	298 845,32	59 769,00	59 769,00	179 307,32
23032LEO0000	ANR-23-CPJ1-0066-01 ZAKI	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
23057ICO0000	CPER 2023CVLP3 - ESTIM	249 000,00	0,00	249 000,00	0,00	224 100,00	24 900,00
23058ICO0000	CPER 2023-00155536 ESTIM ICOA	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	120 000,00	280 000,00
24041GRE0000	APR IA 2024-00157165 GEPLA	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00	72 000,00	168 000,00
SEQUENCEUR00	SEQUENCEUR du genome	1 547 000,00	763 000,00	784 000,00	0,00	372 500,00	411 500,00
Total Contrats de recherche Sub & fin - Région		18 264 861,35	763 000,00	17 501 861,35	8 619 901,07	2 529 817,63	6 352 142,65
17073PRI0000	STANDUP - H2020 - RISE 2017	314 107,50	0,00	314 107,50	269 107,50	28 752,50	16 247,50
18042ICM0000	MOOC - FEDER	155 671,00	0,00	155 671,00	155 016,00	0,00	655,00
18055I3M0000	FEDER PRIMMO n°2018-EX004579	1 407 855,00	0,00	1 407 855,00	1 404 253,03	0,00	3 601,97
19031UNI0000	INTERREG CARE PEAT	268 033,96	0,00	268 033,96	211 749,58	37 166,92	19 117,46
20005PRI0000	H2020 FEX'nCONFU	234 062,50	0,00	234 062,50	198 953,13	0,00	35 109,37
20006PRI0000	H2020 PERSEUS-CS2-CFP10-2019-0	294 500,00	0,00	294 500,00	294 500,00	0,00	0,00
20007ICO0000	EURO FERI FEDER	242 259,00	0,00	242 259,00	164 072,74	78 185,62	0,64
20026ICO0000	FEDER TECH SAB EX011313	223 885,00	0,00	223 885,00	223 884,47	0,00	0,53
21004UNI0000	ERASMUS ATHENA 101004096	791 467,87	0,00	791 467,87	633 174,30	47 104,49	111 189,08
22013IST0000	HORIZON EUROPE ERCEA TRACE IT	1 499 985,00	0,00	1 499 985,00	899 991,00	0,00	599 994,00
22024CBM0000	ERC BIOMAMA 101001311	2 358 340,47	0,00	2 358 340,47	699 968,60	249 980,99	1 408 390,88
23011PRI0000	DIGITAL 2021-POLYTRONICS-101083383	302 745,00	0,00	302 745,00	192 368,63	0,00	110 376,37
23012UNI0000	ERC-2022 APATE PROJECT 101096688	2 784 505,00	0,00	2 784 505,00	1 670 703,00	0,00	1 113 802,00
23059ICO0000	FEDER ESTIM	1 777 000,00	0,00	1 777 000,00	0,00	533 100,00	1 243 900,00
23060UNI0000	FSE + 202301362 - DREETS	769 920,00	0,00	769 920,00	0,00	77 000,00	692 920,00
24016UNI0000	HORIZON EISMEA 101047214 YSCRIPT	358 582,78	0,00	358 582,78	0,00	0,00	358 582,78
24026IST0000	HORIZON MSCA 101153060 - GREENMULTIDIMCO	301 660,80	0,00	301 660,80	0,00	0,00	301 660,80
24044LAM0000	INTERREG 0100087 - 3DFORMWORKS	377 892,34	0,00	377 892,34	0,00	0,00	377 892,34
Total Contrats de recherche Sub & fin - UE		14 462 473,22	0,00	14 462 473,22	7 017 741,98	1 051 290,52	6 393 440,72
18059I3M0000	Convention de soutien pluriannuel PRIMMO	851 500,00	0,00	851 500,00	280 000,00	0,00	571 500,00
19082ICO0000	DGE - RAPID - DENALPOVIR	305 304,20	0,00	305 304,20	91 591,20	106 379,22	107 333,78
20050LBL0000	EVALSUB - PNREST ANSES 2020/01/214	313 015,09	0,00	313 015,09	160 730,50	0,00	152 284,59
21031UNI0000	CMQ COSMETOPHARMA - CDC 92369	1 535 300,00	0,00	1 535 300,00	307 060,00	0,00	1 228 240,00
22023UNI0000	ORLEANS METROPOLE GSON 2021-2022	384 000,00	0,00	384 000,00	100 000,00	0,00	284 000,00
24027UNI0000	UNIV TOURS - PUI LOIRE VALLEY INNOV	693 000,00	0,00	693 000,00	0,00	0,00	693 000,00
EQUIPEX-INV5	ANR-11-IDFI-0015 - EQUIPEX PLANEX	6 047 688,82	0,00	6 047 688,82	5 722 774,79	13 096,19	311 817,84
GI-CHART0000	GENIE INDUS CHARTRES YON.	3 707 990,58	0,00	3 707 990,58	2 530 102,52	487 732,89	690 155,17
Total Contrats de recherche Sub & fin - Autres		13 837 798,69	0,00	13 837 798,69	9 192 259,01	607 208,30	4 038 331,38
20230000MOBI	Mobilité sortante 2023/2024	400 000,00	0,00	400 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00

2024000MOBI	Mobilité sortante 2024/2025	260 000,00	0,00	260 000,00	0,00	200 000,00	60 000,00
2326ERSUMSUP	Mobilité sortante 2023/2026	776 968,00	0,00	776 968,00	401 016,00	0,00	375 952,00
24ERA+GABBEN	ERASMUS + GABON BENIN 2024/2027	423 671,00	0,00	423 671,00	0,00	338 936,80	84 734,20
ERSM_EMINENT	European Master on Embedded Intelligence Nanosyst.	216 000,00	0,00	216 000,00	0,00	30 600,00	185 400,00
ERSMSUP_2022	Erasmus+ 2022	584 240,00	0,00	584 240,00	467 392,00	0,00	116 848,00
ERSMSUP_2023	ERASMUS+ 2023	625 495,00	0,00	625 495,00	500 396,00	0,00	125 099,00
ERSMSUP_2024	programme européen pour l'éducation la formation	475 240,00	0,00	475 240,00	0,00	380 192,00	95 048,00
MOBI20220000	MOBICENTRE 2022-23 MOB SORTANTE REGION	520 000,00	0,00	520 000,00	191 911,96	64 835,66	263 252,38
PROJETADMI22	Projet admi : Transformation structurelle	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00
IOT-POLY0000	Subvention hitachi métropole IOT Polytech	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00	1 062 500,00	5 000,00	882 500,00
ERSMSUP_2020	ERASMUS 2020-2021	382 969,00	0,00	382 969,00	382 969,00	0,00	0,00
19062UNI0000	ORLEANS METROPOLE GSON 2019-2021	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
FIPHP020-22	CONV. ACTIONS PERSONNEL SITUAT. HANDIC.	484 864,02	0,00	484 864,02	204 854,00	0,00	280 010,02
MOBI20210000	MOBICENTRE 2021-22 MOB SORTANTE REGION	558 300,00	0,00	558 300,00	350 644,25	0,00	207 655,75
ERSMSUP_2021	Erasmus Enseignement sup 2021/2022	343 168,50	0,00	343 168,50	274 561,50	68 607,00	0,00
IUBCOBOTIQUE	Plateforme de format ^o et recherche cobotique IUB	180 000,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00
CAIRNS002021	CAIRNS savoir s'orienter tout au long de sa vie	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
TERRITINDUST	Territoires d'industrie IUB - Préf Cher	249 051,60	99 051,60	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
Total Contrats d'enseignement		8 949 967,12	99 051,60	8 850 915,52	4 606 244,71	1 088 171,46	3 156 499,35
Total		163 905 563,31	1 013 263,60	162 892 299,71	93 285 201,96	9 787 512,51	59 819 585,24

Contrats de recherche ANR invest avenir	Autres financements publics	45 286 980,19
	Autres financements	3 690 823,25
Total Contrats de recherche ANR invest avenir		59 207 280,88
Contrats de recherche ANR hors I. avenir	Financement de l'Etat	79 900,81
	Autres financements publics	10 925 122,12
	Autres financements	109 179,12
Total Contrats de recherche ANR hors I. avenir		11 114 202,05
Contrats de recherche Sub & fin - Région	Financement de l'Etat	249 000,00
	Autres financements publics	16 772 534,96
	Autres financements	480 326,39
Total Contrats de recherche Sub & fin - Région		17 501 861,35
Contrats de recherche Sub & fin - UE	Financement de l'Etat	0,00
	Autres financements publics	11 488 589,94
	Autres financements	2 973 883,28
Total Contrats de recherche Sub & fin - UE		14 462 473,22
Contrats de recherche Sub & fin - Autres	Financement de l'Etat	3 097 053,82
	Autres financements publics	8 428 972,15
	Autres financements	2 311 772,72
Total Contrats de recherche Sub & fin - Autres		13 837 798,69
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	120 000,00
	Autres financements publics	6 709 165,14
	Autres financements	2 021 750,38
Total Contrats d'enseignement		8 850 915,52
Ss total Financement de l'Etat		33 917 396,88
Ss total Autres financements publics		113 183 551,69
Ss total Autres financements		15 791 351,14
TOTAL		162 892 299,71

31 040 336,81	2 099 244,02
544 725,18	897,72
35 452 023,70	2 116 627,53
11 668,24	4 964,83
5 849 585,57	1 050 658,46
5 861 253,81	1 055 623,29
0,00	224 100,00
8 493 220,68	2 305 571,29
126 680,39	146,34
8 619 901,07	2 529 817,63
7 017 684,48	1 051 290,52
57,50	
7 017 741,98	1 051 290,52
2 655 950,20	119 053,58
4 293 176,42	488 154,72
2 243 132,39	
9 192 259,01	607 208,30
120 000,00	
3 513 905,71	1 083 171,46
972 339,00	5 000,00
4 606 244,71	1 088 171,46
19 931 012,15	973 188,20
66 850 099,45	8 423 280,25
6 504 090,36	391 044,06
93 285 201,96	9 787 512,51

3 293 983,00	1 127 867,25	7 725 549,11
	1 258 351,15	1 886 849,20
3 293 983,00	4 206 087,65	14 138 559,01
0,00	0,00	63 267,74
777 746,00	1 285 616,64	1 961 515,45
0,00	95 751,34	13 427,78
777 746,00	1 381 367,98	2 038 210,97
24 900,00	0,00	
2 661 752,00	1 474 785,12	1 837 205,87
0,00	353 499,66	
2 686 652,00	1 828 284,78	1 837 205,87
0,00	0,00	0,00
1 883 122,00	895 221,90	641 271,04
0,00	924 240,01	2 049 585,77
1 883 122,00	1 819 461,92	2 690 856,80
0,00	44 454,56	277 595,48
717 885,00	358 207,98	2 571 548,03
0,00	68 640,33	0,00
717 885,00	471 302,87	2 849 143,51
0,00	0,00	
318 599,00	715 787,01	1 077 701,96
0,00	488 402,31	556 009,07
318 599,00	1 204 189,32	1 633 711,03
242 900,00	3 618 610,48	9 151 686,05
10 003 087,00	8 174 519,23	19 732 565,76
551 728,00	3 578 388,06	4 766 100,66
10 797 715,00	15 371 517,77	33 650 352,47

TABLEAU 11 - EPSCP
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Moyens de l'établissement		Moyens hors budget de l'établissement			
				Organisme de recherche A		Partenaire B	
UMR 1	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						
UMR 2	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						
...							
UMR n	Personnel		Emplois		Emplois		Emplois
	Fonctionnement						
	Investissement						

Le tableau est à renseigner en droits constatés et en ETPT.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CF 2023	Budget initial 2024	BI+BR 2024	CF 2024
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	21 414 067,10 €	36 808 461 €	22 466 477 €	22 466 476,61 €
	2 Niveau initial du fonds de roulement	34 969 290,88 €	33 999 178 €	30 592 693 €	30 592 693,30 €
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	- 23 821 936,08 €	- 24 774 061,08 €	- 38 330 462,75 €	- 38 330 462,75 €
	4 Niveau initial de la trésorerie	58 791 226,96 €	58 773 239 €	68 923 156 €	68 923 156,05 €
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	8 355 605,71 €	9 310 866 €	15 351 890 €	15 351 890,04 €
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	50 435 621,25 €	49 462 373 €	53 571 266 €	53 571 266,01 €
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	195 246 397,92 €	221 503 654 €	257 013 940 €	195 465 125,66 €
	6 Résultat patrimonial	1 654 403,46 €	380 090 €	6 322 494 €	7 537 412,77 €
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	6 938 811,56 €	4 831 179 €	12 251 177 €	13 340 570,71 €
	8 Variation du fonds de roulement	- 4 376 597,58 €	- 1 001 886 €	1 748 766 €	3 363 798,49 €
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- 730,00 €	- €	40 €	140,00 €
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS - 263 882,22 €	- €	- €	- 125 150,60 €
	Variation des stocks	+ / - - 2 353,80 €	- €	- €	- 4 574,14 €
	Charges sur créances irrécouvrables	- - 391 182,49 €	- €	- €	- 255 745,25 €
	Produits divers de gestion courante (compte 758 300 00)	+ 129 654,07 €	- €	- €	135 168,79 €
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS - 16 161 786,56 €	- €	- €	- 6 204 440,78 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 4 111 908,64 €	- €	- €	- 3 819 032,28 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - - 12 936 697,29 €	- €	- €	- 1 800 876,53 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - - 88 084,76 €	- €	- €	- 683 190,19 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 974 904,13 €	- €	- €	3 503 094,84 €
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	12 049 801,20 €	- 1 001 886 €	1 748 726 €	9 693 249,87 €	
12.a Recettes budgétaires	206 243 789,61 €	196 970 531 €	208 260 612 €	203 454 562,48 €	
12.b Crédits de paiement ouverts	194 193 988,41 €	197 972 417 €	206 511 886 €	193 761 312,61 €	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	1 917 872,11 €	476 033 €	- 1 601 658 €	326 958,69 €	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	10 131 929,09 €	- 1 477 918 €	3 350 384 €	10 020 208,56 €	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	6 996 284,33 €	1 927 656 €	3 512 222 €	4 668 749,30 €	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	3 135 644,76 €	- 3 405 574 €	6 862 606 €	14 688 957,86 €	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	- 14 508 526,67 €	476 033 €	- 1 601 618 €	- 6 656 410,07 €	
16 Variation des restes à payer	1 052 409,51 €	23 531 237 €	50 502 053 €	1 703 813,05 €	
17 Niveau final de restes à payer	22 466 476,61 €	60 339 698 €	72 968 530 €	24 170 289,66 €	
Niveaux finaux	18 Niveau final du fonds de roulement	30 592 693,30 €	32 997 292 €	32 341 459 €	33 676 066,73 €
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	- 38 330 462,75 €	- 24 298 029 €	- 39 932 081 €	- 44 986 872,82 €
	20 Niveau final de la trésorerie	68 923 156,05 €	57 295 321 €	72 273 540 €	78 943 364,61 €
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	15 351 890,04 €	11 238 521 €	11 839 668 €	10 683 140,74 €
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	53 571 266,01 €	46 056 799 €	60 433 872 €	68 260 223,87 €	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

COMPTE FINANCIER 2024

Rapport de l'agent comptable

Contrairement à la comptabilité budgétaire qui enregistre les opérations en fonction de leur encaissement ou de leur décaissement (comptabilité de caisse), la comptabilité patrimoniale enregistre toutes les opérations dès la naissance du droit ou de l'obligation. On parle d'une comptabilité en droits constatés.

La comptabilité patrimoniale ne prend pas en compte les opérations d'encaissement ou de décaissement qui n'ont pas d'incidence patrimoniale, comme les recouvrements des titres de recettes émis sur les exercices précédents.

Enfin, elle enregistre également des opérations qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie (amortissements, régularisation de charges ou de produits, etc.) et retrace ainsi tous les mouvements qui affectent le patrimoine, la situation financière et le résultat.

Le rapport, abordé sous l'angle purement patrimonial, présente la situation agrégée de l'établissement (université et fondation universitaire) et aborde successivement :

- ✓ Le compte de résultat
- ✓ Le bilan
- ✓ Les indicateurs

Ce document comporte 6 pages.

LE COMPTE RESULTAT

Le compte résultat est présenté dans l'annexe des comptes annuels. Au titre de l'exercice 2024, le résultat est excédentaire de 7 537k€, à comparer au bénéfice de 1 654k€ de l'exercice 2023, soit une augmentation de 5 883 k€.

CHARGES	2024	2023	2022	2021	PRODUITS	2024	2023	2022	2021
Charges d'exploitation	183 637	181 327	171 048	162 468	Produits d'exploitation	196 987	188 276	181 056	173 984
Consommation / tiers	22 804	23 926	21 902	18 233	Subventions	175 293	170 721	164 218	157 026
Personnel	153 346	150 087	143 028	138 041	Fiscalité affectée	1 292	1 252	889	1 179
Autres charges	7 487	7 314	6 118	6 194	Ressources propres	20 189	16 166	15 736	14 796
					Autres produits	213	137	213	999
Résultat d'exploitation avant amort.	13 350	6 949	10 008	11 516					
Amortissements	12 369	12 782	12 639	12 407	Produits financiers	5	2	1	
Provisions	848	238	30	847	Produits exceptionnels				
Charges financières	2		1	1	Reprise sur amort. et prov°	106	283	1 055	517
Charges exceptionnelles					Reprises financements actifs	7 296	7 440	7 461	7 555
Total des charges	196 856	194 347	183 718	175 723	Total des produits	204 394	196 001	189 573	182 056
Bénéfice	7 537	1 654	5 855	6 333	Perte				
TOTAL	204 394	196 001	189 573	182 056	TOTAL	204 394	196 001	189 573	182 056

Cette augmentation du résultat d'explique par la hausse des produits d'exploitation (+ 8 711k€ par rapport à 2023) avec une progression moindre des charges d'exploitation (+ 2 310k€).

1-Les charges

Les charges enregistrent une progression globale de 2 509k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel demeurent le poste de dépenses le plus important ; ce poste de dépenses est en progression de 3 260k€ (soit 2.17%) ; les charges de personnel représentent 77.89% du total des dépenses (contre 77.23% en 2023).

La consommation en provenance des tiers est en diminution de 1 885k€. Les dépenses de fluides enregistrent des retraits significatifs :

- Electricité : 1 871k€ en 2024 contre 2 918k€ en 2023 (diminution de – 1046k€, soit -35.87%)
- Chauffage sur réseau : 960k€ en 2024 contre 1 411k€ en 2023 (diminution de -450k€, soit -31.95%)
- Gaz : 659k€ en 2024 contre 927k€ en 2023 (diminution de -268k€, soit -28.91%)
- Eau : 116k€ en 2024 contre 254k€ en 2023 (diminution de -138k€, soit -54.22%)

A contrario, certains postes de dépenses sont en progression significative :

- Entretien et réparation : 4 135k€ en 2024 contre 3 472k€ en 2023 (augmentation de 663k€, soit 19.10%)
- Prestations extérieures : 1 001k€ en 2024 contre 706k€ en 2023 (augmentation de 295k€, soit 41.74%)
- Honoraires : 305k€ en 2024 contre 175k€ en 2023 (augmentation de 129k€, soit 73.77%)

Les amortissements demeurent à un niveau stable ; les dotations aux provisions (notamment pour les litiges) enregistrent une augmentation importante.

2-Les produits

Les produits enregistrent une progression globale de 8 393k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les subventions progressent de manière significative pour atteindre 175 293k€ (contre 170 721k€ en 2023). Les subventions représentent 85.76% des ressources de l'établissement (contre 87.10% en 2023 et 86.63% en 2022).

La subvention pour charges de service public (SCSP) progresse à elle seule de 5 928k€ pour atteindre 159 179k€ en 2024 ; elle représente 77.88% des ressources totales de l'établissement (contre 79.73% en 2023).

Les ressources propres progressent elles aussi de 4 023k€ pour atteindre 20 189k€ en 2024 (contre 16 166k€ en 2023). Il est à noter le versement d'une contribution complémentaire 2023 du CFA des universités Centre-Val de Loire de 2 895k€ perçu en juin 2024.

Les reprises de financements d'actifs demeurent stables. Les reprises sur provisions retrouvent un niveau normal, l'année 2022 ayant enregistré un montant élevé en la matière.

LE BILAN

Le bilan est présenté dans l'annexe des comptes annuels.

1- L'actif immobilisé

L'actif brut s'établit à 258 912k€ en 2024 contre 246 344k€ en 2023.

Le montant des acquisitions évolue de la manière suivante :

- Immobilisations incorporelles +462k€
- Immobilisations corporelles +12 026k€
- Immobilisations corporelles en cours (en lien avec des opérations de travaux et d'aménagement, nouvelles ou en cours) +66k€

Une attention doit être maintenue sur les immobilisations en cours qui s'élèvent, au 31 décembre 2024, à 15 970k€.

2- L'actif circulant

Les stocks sont constitués par les produits alimentaires et le fuel des sites de l'INSPE.
La variation annuelle des stocks s'élève à -4k€.

Les créances d'exploitation sont en diminution de -2 106k€ par rapport à 2023. Les dépréciations des créances s'élèvent à 328k€, contre 397k€ en 2023.

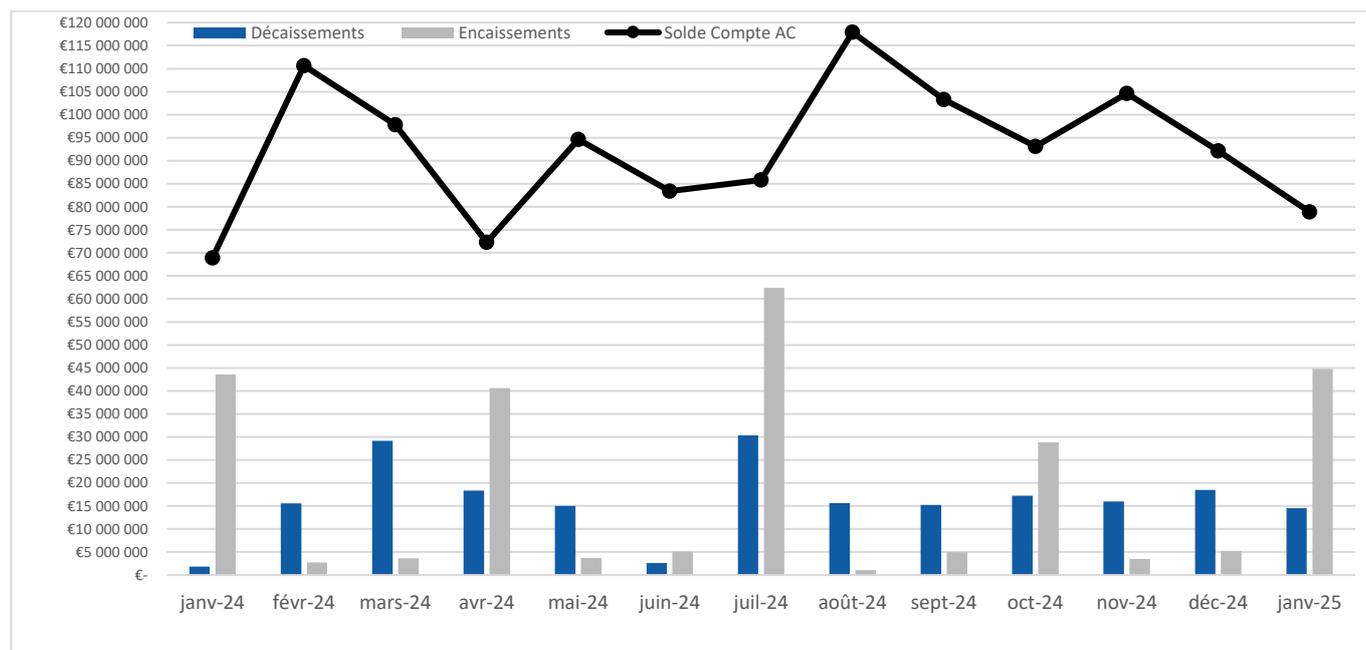
Les charges constatées d'avance s'élèvent à 313k€ (contre 267k€ en 2023). Il s'agit des charges constatées en 2024, mais qui se rattachent à 2025 ; ce sont essentiellement des charges relatives aux contrats de maintenance, abonnements et licences informatiques.

3- La trésorerie

Les disponibilités s'élèvent à 78 943k€ (contre 68 923k€ en 2023). Elles sont constituées principalement par le compte Dépôt de fonds (78 925k€), mais aussi de chèques bancaires à l'encaissement, de chèques impayés, de règlements en cours et d'espèces.

Concernant le compte bancaire, le graphique ci-après reprend les opérations mensuelles de l'exercice 2024 :

- la courbe (de couleur noire) présente le solde du compte bancaire au 1er de chaque mois ;
- l'histogramme (de couleur grise) présente les décaissements mensuels (dépenses) ;
- l'histogramme (de couleur bleue) présente les encaissements mensuels (recettes).



4- Les ressources stables

Les ressources stables s'élèvent à 18 657k€ en 2024 (contre 8 915k€ en 2023).

Facteurs d'évolution	2021	2022	2023	2024
Amortissements	9 292	12 549	12 782	12 369
Résultat excédentaire	6 333	5 856	1 654	7 537
Financements externes de l'actif	3 450	3 378	1 975	5 303
Provisions	522	-940	30	812
Reprise financements rattachés aux actifs	-7 525	-7 440	-7 451	-7 296
Report à nouveau suite à correction d'erreurs	-150	1	1	1
Dépréciations des créances	-144	-85	-75	-69
Quote part apport dotations consommables	-2	0	0	0
Dettes financières	0	0	-1	0
TOTAL	11 776	13 319	8 915	18 657

5- Les dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation progressent, notamment en raison de la progression des avances et acomptes reçus sur financements et subventions (+5 292k€ par rapport à 2023). Une attention devra être apportée sur le compte comptable concerné afin de s'assurer de l'apurement des avances à l'issue de la facturation finale des projets.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 344k€ (contre 2 659k€ en 2023 et 758k€ en 2022).

LES INDICATEURS

Le bilan fonctionnel de l'université permet de déterminer des grands équilibres financiers mais aussi des indicateurs. Le tableau ci-dessous reprend les trois principaux indicateurs comptables et leur évolution.

	2024	2023	2022	2021
Résultat comptable	7 537 412 €	1 654 403 €	5 855 547 €	6 333 521 €
Capacité d'autofinancement	13 340 570 €	6 938 811 €	9 996 122 €	11 502 671 €
Trésorerie	78 943 364 €	68 923 156 €	58 791 226 €	47 750 063 €

Université d'Orléans

RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR 2024

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

***DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES
UNIVERSITE D'ORLEANS***

Sommaire

Préambule.....	3
I. Introduction.....	4
1. Cadre juridique et objectifs du rapport de gestion.....	4
2. Contexte	4
II. Rappel des faits concernant l'exercice budgétaire 2024.....	4
1. Le budget 2024	4
2. L'équilibre prévisionnel du budget 2024	5
III. L'exécution budgétaire	5
1. Les recettes.....	5
2. Les dépenses.....	9
a. Par enveloppe	9
i) La masse salariale	11
ii) Le fonctionnement.....	11
iii) L'investissement	12
b. Par structure	14
3. Le solde budgétaire.....	14
4. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale.....	16
5. Les équilibres réels de la comptabilité patrimoniale (tableau 6).....	19
a. Le résultat patrimonial	19
b. La capacité d'autofinancement.....	19
c. Fonds de roulement (FDR), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie	20
IV. Projection et orientations	20
1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2024.....	20
2. Projection 2025	21
3. Orientations à retenir	21
V. Annexe	23

Préambule

Ce rapport présente un état des lieux de la gestion et de l'exécution du budget 2024 tels qu'elles ont été conduites par l'équipe de gouvernance, les directions centrales, les composantes et laboratoires de recherche. Sa lecture doit s'articuler en lien avec les principaux faits marquants de l'année 2024 et les grands projets qui ont été initiés ou poursuivis.

Ainsi, si le classement Times Higher Education, dans lequel l'Université d'Orléans s'illustre, témoigne d'un dynamisme, notamment sur le plan international, cet axe de développement de l'université d'Orléans a été confirmé, en 2024, par l'obtention du certificat d'excellence pour l'université européenne ATHENA, permettant de poursuivre les actions engagées avec nos partenaires européens.

Sur le plan régional, l'université a poursuivi de manière accélérée la montée en puissance de la formation médicale en l'adossant à la recherche avec des projets qui ont pu être financés et voir le jour sur l'exercice 2024 : création du Laboratoire Interdisciplinaire pour l'Innovation et la Recherche en Santé d'Orléans (LI²RSO), rénovation d'infrastructures liées au développement de la faculté de Santé (400 k€), acquisition d'un séquenceur génomique pour la recherche en santé et le soin (790 k€) ou encore réalisation de travaux pour l'installation de l'ART INSERM. Ces engagements seront autant d'atouts pour envisager l'ouverture du deuxième cycle de médecine en septembre 2025 et la création de l'UFR de plein exercice.

L'année 2024 aura aussi été marquée par de belles réussites en recherche. Toutes ne peuvent pas être mentionnées, mais l'université s'est par exemple distinguée dans le domaine de l'hydrogène avec le lancement d'une chaire industrielle. En plus de la mise en place de la nouvelle offre de formation dans les UFR, le projet MINERVE est entré dans une phase de mise en œuvre opérationnelle (financement de 13,8 M€ sur une période de 10 ans) et la politique en matière de vie étudiante s'est structurée autour du Schéma Directeur de la Vie Etudiante adopté en mars 2024.

En matière de pilotage budgétaire, l'année 2024 a vu la finalisation du contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance avec le ministère et s'est inscrite dans un contexte budgétaire contraint, notamment en matière de dépenses de masse salariale. En effet, la revalorisation du RIFSEEP (régime indemnitaire des personnels BIATSS titulaires) à l'initiative de l'établissement décidée en 2023 a eu des effets en année pleine en 2024, à laquelle s'est ajoutée une refonte interne des rémunérations des contractuels votée par le Conseil d'Administration. D'autres mesures salariales obligatoires, dites « mesures Guerini », mises en place au cours des années précédentes, n'ont été que partiellement compensées par l'Etat, représentant un effort financier significatif pour l'établissement. Enfin, l'université a fait le choix de poursuivre une politique d'emplois volontariste, en remplaçant l'ensemble des départs et en créant quelques postes au-delà de ceux nécessaires à la formation médicale.

Dans ce contexte, l'état d'exécution du budget 2024 témoigne d'une maîtrise du pilotage budgétaire et d'une situation financière saine permettant de préserver des marges de manœuvre pour assurer le déploiement des grands projets de l'établissement.

L'exécution budgétaire 2024 de l'établissement présente une situation financière équilibrée, avec des indicateurs positifs, notamment un résultat patrimonial de 7,54 M€ et une capacité d'autofinancement de 13,34 M€.

Ces indicateurs positifs conduisent à un apport en fonds de roulement. Bien que le montant du fonds de roulement s'élève à 33,6 M€ il est toutefois gagé sur des engagements à moyen terme tels que le projet Madeleine ou le Centre de Simulation en Formation Initiale. Par ailleurs, les avances perçues dans le cadre des projets de recherche et des projets France 2030 (Minerve, Ambition CVL...) impactent temporairement de manière positive la trésorerie.

I. Introduction

1. Cadre juridique et objectifs du rapport de gestion

En application de l'article 208 du décret Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), relatif à la comptabilisation des autorisations d'engagement et des autorisations d'emplois, et de l'article 211 relatif au compte financier, l'ordonnateur de l'Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) doit établir le rapport de gestion pour l'exercice écoulé.

Ainsi, ce rapport accompagne le compte financier tout comme le rapport des commissaires aux comptes et les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret GBCP et présentés par l'agent comptable.

Le Recueil des Règles Budgétaires des Organismes précise le contenu du rapport de l'ordonnateur : celui-ci a notamment pour objet de commenter et d'analyser, au regard de la mise en œuvre de la stratégie et des missions de l'organisme

- L'exécution budgétaire de l'exercice écoulé en particulier vis-à-vis de la prévision budgétaire votée en budgets initial et rectificatif ;
- L'équilibre financier qui en résulte ;
- Le caractère soutenable de l'exécution budgétaire.

2. Contexte

Le budget initial 2024 a été approuvé par le Conseil d'Administration (CA) du 08 décembre 2023, puis révisé par un budget rectificatif lors du conseil d'administration du 27 septembre 2024.

Les orientations du budget 2024 reprenaient les grands axes définis par le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour lequel l'établissement a présenté une situation financière globalement saine avec un solde budgétaire de 12 050 k€ en 2023 et une amélioration des taux d'exécution. Toutefois, l'augmentation des charges, partiellement compensée, et des investissements autofinancés appelaient à une gestion prudente pour assurer la soutenabilité des projets stratégiques.

Le budget initial 2024 a été approuvé avec un solde budgétaire de - 1 001 887 €. Il avait été élaboré pour garantir la soutenabilité des projets majeurs, comme la création de la faculté de santé et le déménagement de l'UFR DEG. Tout en préservant le fonds de roulement, ce budget reflétait une vigilance face à un ratio de masse salariale atteignant 80,67 %, proche du seuil critique (fixé lors de l'établissement du budget 2024 à 83 %). Malgré des efforts de gestion, des soutiens accrus de l'État étaient nécessaires pour absorber l'impact des mesures obligatoires, de l'inflation et de la hausse continue des charges incompressibles.

Le budget rectificatif (BR), voté le 27 septembre 2024, a amélioré le solde budgétaire prévisionnel en le portant à 1 748 725 €.

Ce rapport rappelle les faits marquants de l'exercice budgétaire 2024 (partie II), puis présente une analyse détaillée de l'exécution de ce budget (partie III).

II. Rappel des faits concernant l'exercice budgétaire 2024

1. Le budget 2024

Le conseil d'administration du 27 septembre 2024 a approuvé les éléments du budget rectificatif (BR) présentés dans le tableau suivant :

	Budget prévisionnel 2024			
	Autorisations d'engagement (BI + BR)	Crédits de paiement (BI + BR)	RE (recettes prévisionnelles)	Solde budgétaire (RE-CP)
UO	210 500 157 €	186 748 383 €	188 807 978 €	2 059 595 €
Détail subdivisions	46 513 783 €	19 763 504 €	19 452 634 €	-310 870 €
France 2030	11 528 649 €	3 611 400 €	1 948 778 €	-1 662 622 €
Contrats de recherche	34 188 872 €	15 401 442 €	15 627 260 €	225 818 €
SeFCo	676 262 €	652 662 €	1 696 596 €	1 043 934 €
Université du Temps Libre	120 000 €	98 000 €	180 000 €	82 000 €
Budget agrégé	257 013 940 €	206 511 887 €	208 260 612 €	1 748 725 €

Le budget après BR de l'université présentait un solde budgétaire prévisionnel 1 748 725 €. Ce solde correspond à la différence entre les prévisions de recettes à encaisser de 208 260 612 € et les dépenses en crédits de paiement de 206 511 887 €.

2. L'équilibre prévisionnel du budget 2024

Les principaux indicateurs prévisionnels après budget rectificatif 2024 s'établissaient comme suit :

	Indicateurs patrimoniaux	
	Compte Financier 2023	Budget après BR 2024
Résultat	1 654 403 €	6 322 494 €
CAF	6 938 812 €	12 251 177 €
Fonds de roulement	30 592 693 €	32 341 459 €
Besoin de fonds de roulement	- 38 330 463 €	-39 932 081 €
Trésorerie	68 923 156 €	72 273 540 €

Ainsi, le budget 2024 après BR prévoyait une amélioration de la situation financière par rapport au compte financier 2023 avec :

- Un résultat positif de 6,3 M€ contre 1,6 M€ au compte financier 2023 ;
- Une CAF à 12,2 M€ contre 6,9 M€ au compte financier 2023 ;
- La variation du fonds de roulement après BR était de 1,7 k€ portant le fonds de roulement à 32,3 M€ (contre 30,59 M€ au compte financier 2023) ;
- La trésorerie s'établissait à 72,27 M€ contre 68,92 M€ au compte financier 2023.

III. L'exécution budgétaire

L'exécution budgétaire est la mise en œuvre du budget, conduisant à la réalisation des dépenses et des recettes. Le taux d'exécution permet d'apprécier le pourcentage de réalisation du budget par rapport à ce qui était prévu.

1. Les recettes

Le montant global des recettes encaissées par l'établissement s'élève à 203 454 562 €, pour une prévision de 208 260 612 €. Le taux global d'exécution des recettes encaissées est de 97,69%, avec un écart de recettes réalisées de - 4 806 050 € par rapport au prévisionnel.

Le tableau ci-dessous permet de mettre en lumière les taux de réalisation des recettes selon leurs origines :

	COFI 2023	Prévisionnel RE 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
SCSP	153 250 063 €	158 963 202 €	159 179 026 €	215 824 €	100,14%
Etat	7 899 275 €	824 815 €	1 101 816 €	277 001 €	133,58%
Fiscalité affectée	1 255 133 €	1 274 996 €	1 291 482 €	16 486 €	101,29%
Autres financements publics	24 693 233 €	26 812 018 €	20 119 041 €	-6 692 977 €	75,04%
Ressources propres	19 146 084 €	20 385 581 €	21 763 197 €	1 377 616 €	106,76%
Budget agrégé	206 243 790 €	208 260 612 €	203 454 562 €	-4 806 050 €	97,69%

Le tableau ci-dessous permet d'analyser et de détailler les réalisations de recettes 2024 selon les subdivisions budgétaires de l'établissement :

	Recettes encaissées 2024				
	COFI 2023	Prévisionnel RE 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	183 248 236 €	188 807 978 €	190 615 149 €	1 807 171 €	100,96%
Détail subdivisions	22 995 554 €	19 452 634 €	12 839 413 €	-6 613 220 €	66,00%
France 2030	6 426 536 €	1 948 778 €	2 011 347 €	62 569 €	103,21%
Contrats de recherche	14 532 733 €	15 627 259 €	9 506 530 €	-6 120 730 €	60,83%
SeFCo	1 861 208 €	1 696 596 €	1 161 990 €	-534 606 €	68,49%
Université du Temps Libre	175 077 €	180 000 €	159 546 €	-20 454 €	88,64%
Budget agrégé	206 243 790 €	208 260 612 €	203 454 562 €	-4 806 049 €	97,69%

L'analyse de la situation à la fin d'exercice met en évidence les écarts entre les prévisions et les recettes réellement encaissées en 2024. Globalement, l'UO dépasse les attentes avec 101% de réalisation, soit 1,8 M€ de plus que prévu comprenant notamment la poursuite de l'apurement des recettes non titrées des années précédentes.

Cependant, plusieurs postes connaissent des baisses. Les contrats de recherche affichent une sous-performance avec 61% de réalisation (-6,1 M€). En effet eu égard au contexte national, certains financeurs ont modifié la temporalité des versements attendus.

A l'inverse, France 2030 dépasse les prévisions (103%) du fait des prolongations des LABEX (Caprysses et Voltaire).

S'agissant de la baisse relative de la formation continue (SeFCo), cette dernière est notamment liée à la baisse des actions de formation et des VAE totalisant un recul de 118 places. L'Université du Temps Libre est également en dessous des attentes (89%).

Sur la subdivision UO (190 615 k€)

Les recettes encaissées comprennent d'une part la SCSP à hauteur de 159 179 k€ et d'autre part les ressources propres à hauteur de 31 436 k€ (taux de réalisation de 101 %).

Sur les autres subdivisions budgétaires de l'université (12 839 k€)

❖ **France 2030 :**

Cette subdivision présente des recettes de 2 011 k€ (taux de réalisation de 103 %), et se décomposent globalement ainsi :

- **Financement ANR (1 930 k€)**

Ce poste représente la principale source de financement. Il regroupe plusieurs programmes de financement, dont :

- **Projet MINERVE (1 151 916,00 €)** : Projet « MINERVE » sélectionné dans le cadre de l'action « Excellence sous toutes ses formes
- **FR2030-A-CVL (731 700,00 €)** : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- **LABEX00-INV6 (36 002,00 €)** : Labex pour le Projet « IRON » (ex PIA)
- **LABEX00-INV1 (6 871,13 €)** : Labex pour le projet « VOLTAIRE » (ex PIA)

- **Financement de la Région (44 k€)**

Les subventions et financements provenant de la région s'élèvent à 43 658,00 €, et sont spécifiquement attribuées au programme LABEX SYNORG (ex PIA)

- **Autres financements (29 k€)**

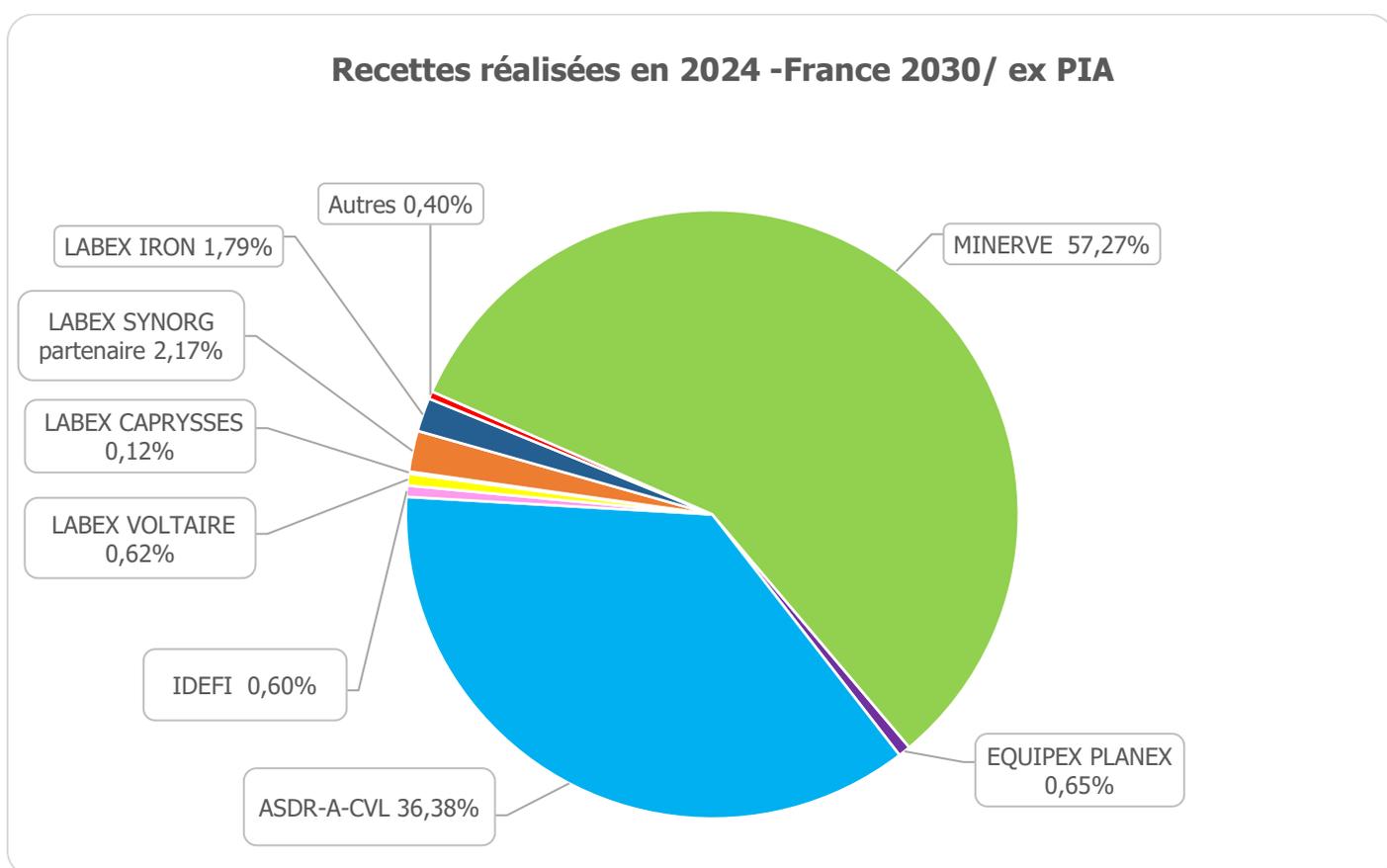


Figure 1 – Répartition des recettes relatives aux projets France 2030 et ex PIA

❖ **Contrats de recherche hors France 2030 :**

Les recettes encaissées s'élèvent à 9 506 k€ (taux d'exécution de 61 %), et se décomposent ainsi :

- Financements - Région (2 402 k€)
- Financement ANR (2 046 k€)
- Autres financements (1 755 k€)

La figure 2 ci-dessous illustre la répartition des recettes réalisées en 2024 pour les contrats de recherche, en mettant en évidence les différentes origines de financement.

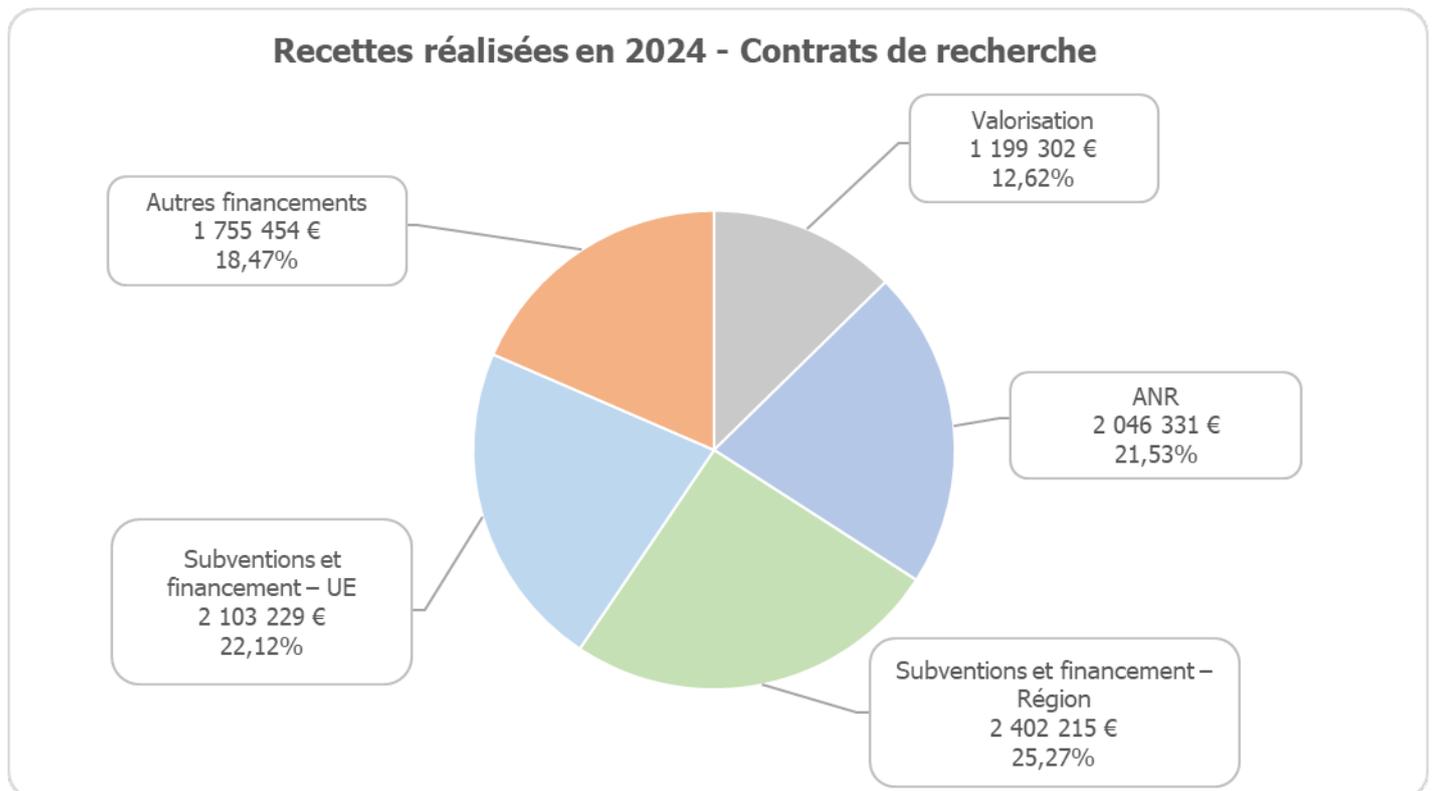


Figure 2 – Répartition des recettes relatives aux contrats de recherche par origine de financement

La synthèse des écarts de recettes prévisionnelles est présentée ci-dessous (-6 122 k€) :

En 2024, les contrats de recherche affichent une sous-exécution en recettes par rapport au prévisionnel, avec un taux de réalisation de 61 % (-6,1 M€). Cette situation s'explique notamment par le fait que des recettes attendues de certains contrats n'ont pu être rattachées à l'exercice 2024 bien que justifiées (justification en attente d'approbation, avances reçues non rapprochées à la clôture de la gestion 2024).

- **Subventions et financement Région (-3 548 k€)**
- **Financement ANR (-2 768 k€)**
- **Subventions et financement de l'Union Européenne (182 k€)**
Les subventions d'exploitation et financements d'actifs provenant de l'Union Européenne affichent un solde excédentaire de 81 884,67 €, conséquence d'encaissements excédant les prévisions.
- ❖ **SeFCo** : La réalisation de **1 162 k€** est inférieure à la prévision (taux d'exécution de **68 %**).
- ❖ **UTL** : la subdivision a enregistré des recettes pour **159 k€**, ce qui représente un taux de **89 %**.

Évolution des taux d'exécution

	Evolution du taux de réalisation des recettes				
	Taux de réalisation RE 2020	Taux de réalisation RE 2021	Taux de réalisation RE 2022	Taux de réalisation RE 2023	Taux de réalisation RE 2024
SCSP	100%	99%	101%	101%	100%
Etat	69%	125%	111%	83%	134%
Autres financements publics	72%	70%	85%	109%	75%
Fiscalité affectée	93%	81%	83%	110%	101%
Ressources propres	76%	104%	93%	111%	107%
TOTAL	95%	96%	99%	102%	98%

L'évolution du taux de réalisation des recettes montre une stabilité générale avec un taux global de 98 % en 2024, comparable à 2022 (99 %). Les financements Etat (hors SCSP) ont connu des fluctuations importantes, passant de 69 % en 2020 à 134 % en 2024. Les autres financements publics ont culminé à 109 % en 2023 avant de régresser à 75 % en 2024. Les ressources propres ont connu une amélioration significative, atteignant 107 % en 2024.

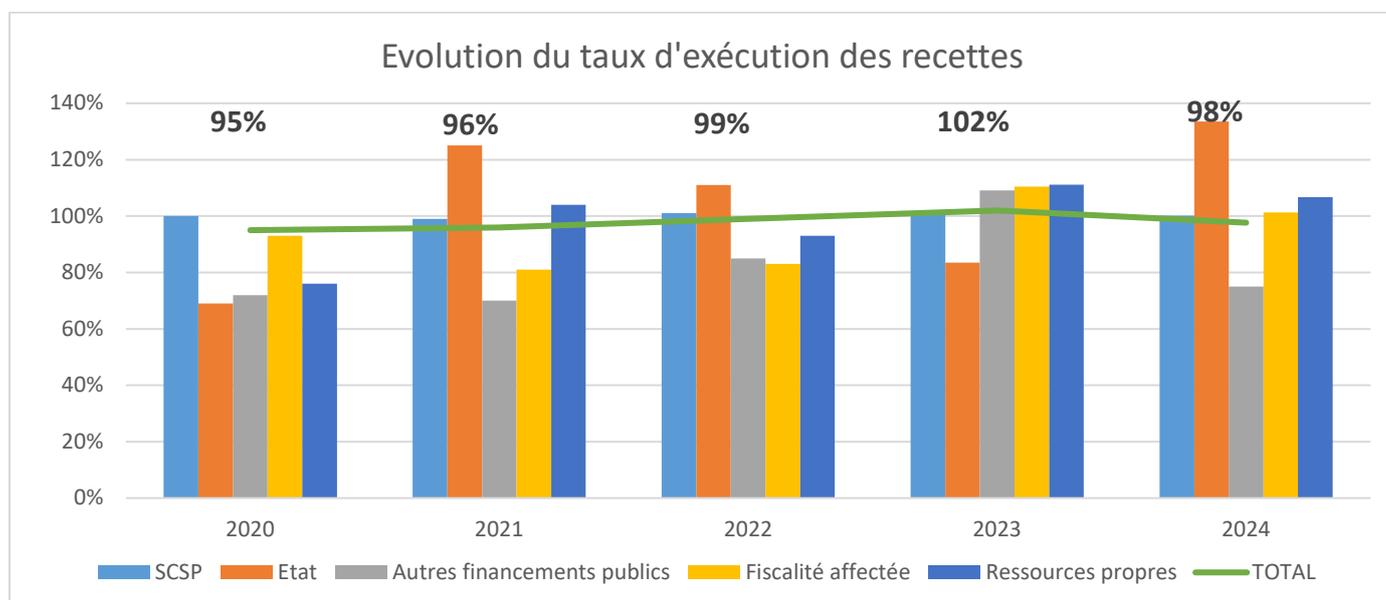


Figure 3 – Evolution des taux d'exécution des recettes comparées au prévisionnel

Le taux de réalisation global des recettes s'établit à 98 % en 2024, en léger recul par rapport à l'exercice 2023 qui comportait la régularisation des recettes antérieures saisie pour apurer le compte d'attente des encaissements enregistrés en comptabilité.

2. Les dépenses

a. Par enveloppe

Les trois enveloppes de dépenses sont la masse salariale, le fonctionnement et l'investissement, en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP).

Les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pendant l'exercice.

	Autorisations d'engagement (AE) 2024				
	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
Masse salariale	152 258 522 €	157 742 798 €	155 304 403 €	-2 438 395 €	98,45%
Fonctionnement	33 822 722 €	57 605 674 €	30 153 728 €	-27 451 946 €	52,35%
Investissement	9 161 553 €	41 665 467 €	10 006 995 €	-31 658 472 €	24,02%
TOTAL	195 242 798 €	257 013 940 €	195 465 126 €	-61 548 814 €	76,05%

Les faibles taux d'exécution des autorisations d'engagement (AE) en fonctionnement et investissement reflètent essentiellement la gestion pluriannuelle des projets. En effet depuis 2023, dans le cadre du décret GBCP et plus particulièrement de la mise en œuvre de la pluri annualité, l'établissement met à disposition la totalité des autorisations d'engagement à valoir sur la durée de vie des projets.

Une attention particulière est accordée aux consommations de crédits de paiement car elles participent au calcul du solde budgétaire :

	Crédits de paiement (CP) 2024				
	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
Masse salariale	152 096 364 €	157 742 798 €	155 304 403 €	-2 438 395 €	98,45%
Fonctionnement	29 427 733 €	33 422 566 €	27 924 813 €	-5 497 752 €	83,55%
Investissement	12 669 891 €	15 346 522 €	10 532 096 €	-4 814 426 €	68,63%
TOTAL	194 193 988 €	206 511 886 €	193 761 313 €	-12 750 574 €	93,83%

Pour l'exercice 2024, le budget prévisionnel agrégé après BR en crédits de paiement s'élevait à 206 511 886 €, avec un total réalisé de 193 761 313 €, soit un taux de réalisation des dépenses de 93,83%, en baisse par rapport à 2023 (95,57 %).

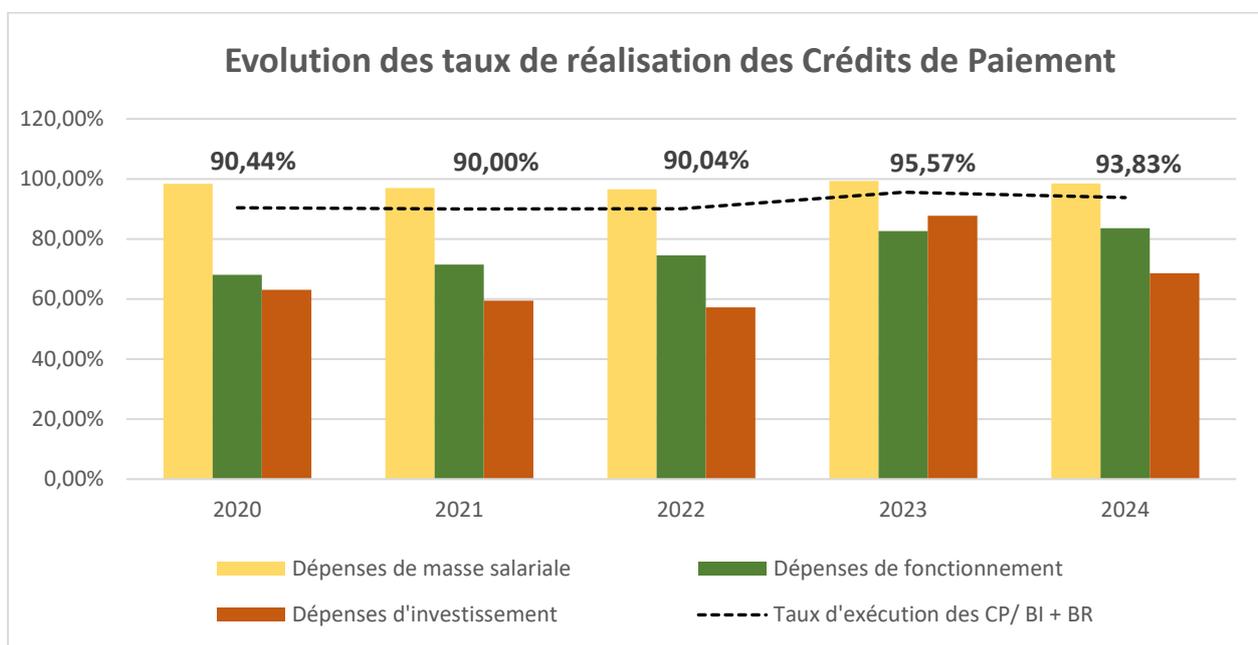


Figure 4 – Evolution des taux de réalisation des crédits de paiement

En 2024, le taux d'exécution des crédits de paiement pour les dépenses de masse salariale (98,45%) reste élevé mais en léger recul par rapport à 2023, tandis que les dépenses de fonctionnement (83,55%) montrent une légère amélioration par rapport à l'année précédente, malgré des fluctuations sur les années passées. Enfin, les dépenses d'investissement (68,63%) connaissent une baisse importante notamment liée à la capacité de mise en œuvre administrative des marchés ainsi qu'à l'ouverture tardive des crédits suite au budget rectificatif fin septembre.

Par rapport BI + BR	Evolution du taux d'exécution des crédits de paiement					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de masse salariale	98,54%	98,37%	97,04%	96,53%	99,32%	98,45%
Dépenses de fonctionnement	85,56%	68,06%	71,43%	74,54%	82,60%	83,55%
Dépenses d'investissement	77,58%	63,05%	59,46%	57,18%	87,77%	68,63%

i) La masse salariale

S'agissant des dépenses de personnel, les montants d'AE et de CP sont réglementairement identiques (AE=CP), tant en budgétisation qu'en exécution.

	Exécution des dépenses de masse salariale				
	COFI 2023	Prévisionnel CP 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	144 573 454 €	150 792 962 €	148 922 228 €	-1 870 734 €	98,76%
Détail subdivisions	7 522 910 €	6 949 836 €	6 382 175 €	-567 662 €	91,83%
France 2030	1 534 786 €	1 025 000 €	944 766 €	-80 234 €	92,17%
Contrats de recherche	5 403 896 €	5 241 674 €	4 910 004 €	-331 670 €	93,67%
SeFCo	502 908 €	602 662 €	459 421 €	-143 241 €	76,23%
Université du Temps Libre	81 321 €	80 500 €	67 984 €	-12 516 €	84,45%
Budget agrégé	152 096 364 €	157 742 798 €	155 304 403 €	-2 438 395 €	98,45%

L'écart à la prévision des dépenses de masse salariale, bien que faible en pourcentage global (98,45%), révèle des variations importantes en valeur, notamment pour l'UO.

Une présentation détaillée des éléments de la masse salariale 2024 figure au point 4.

ii) Le fonctionnement

L'exécution des dépenses de fonctionnement en autorisations d'engagement se présente comme suit :

	Exécution des dépenses de fonctionnement en AE				
	COFI 2023	Prévisionnel AE 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	28 710 828 €	29 812 891 €	23 886 940 €	-5 925 951 €	80,12%
Détail subdivisions	5 115 494 €	27 792 783 €	6 266 788 €	-21 525 996 €	22,55%
France 2030	2 085 386 €	8 782 074 €	1 728 965 €	-7 053 110 €	19,69%
Contrats de recherche	2 972 326 €	18 907 609 €	4 510 539 €	-14 397 070 €	23,86%
SeFCo	44 237 €	73 600 €	14 427 €	-59 173 €	19,60%
Université du Temps Libre	9 945 €	29 500 €	12 857 €	-16 643 €	43,58%
Budget agrégé	33 822 723 €	57 605 674 €	30 153 728 €	-27 451 946 €	52,35%

En autorisation d'engagements, le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est plus élevé sur la subdivision UO que sur les autres subdivisions.

L'exécution des dépenses de fonctionnement en crédits de paiement se présente comme suit :

	Exécution des dépenses de fonctionnement en CP				
	COFI 2023	Prévisionnel CP 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	24 099 289 €	25 811 902 €	21 580 216 €	-4 231 686 €	83,61%
Détail subdivisions	5 328 444 €	7 610 664 €	6 344 597 €	-1 266 067 €	83,36%
France 2030	2 338 170 €	2 323 400 €	1 834 981 €	-488 419 €	78,98%
Contrats de recherche	2 935 899 €	5 224 764 €	4 483 270 €	-741 494 €	85,81%
SeFCo	44 982 €	50 000 €	13 255 €	-36 745 €	26,51%
Université du Temps Libre	9 393 €	12 500 €	13 091 €	591 €	104,73%
Budget agrégé	29 427 733 €	33 422 566 €	27 924 813 €	-5 497 752 €	83,55%

Le budget agrégé prévisionnel en fonctionnement (CP) s'élevait à 33 422 566 € contre 27 924 813 € réalisés au compte financier, représentant un taux d'exécution de 83,55%.

L'écart en valeur le plus important est à imputer à la subdivision UO avec - 4 232 k€, soit 83,61 % de taux de réalisation global et se décompose ainsi :

- Composantes 96,69 %
- Laboratoires 95,88 %
- Services centraux 76,26 %
- Services communs..... 108,46 %

L'analyse des écarts d'exécution des CP de fonctionnement met en évidence le faible taux d'exécution global des Services Centraux qui s'établit à 76% pour un écart total de 4 080 k€.

La sous-exécution en fonctionnement concerne également les autres subdivisions dont le taux de réalisation est de 83,36 % soit - 1 266 k€ en montant :

- France 2030 représente un écart de -488 419 € en valeur et un taux de réalisation à 78,98 %
- Les contrats de recherche enregistrent un écart important de -741 494 € en valeur et un taux de réalisation satisfaisant (85,81 %)
- Le SeFCo représente un écart de -36 745 € en valeur et un taux de réalisation de 26,51 %
- L'Université du Temps Libre représente un écart de 591 € en valeur et un taux de réalisation de 104,73 %

iii) L'investissement

En 2024, le niveau global de consommation des dépenses d'investissement en AE est de 10 006 995 €, ce qui représente un taux d'exécution de 24,02%, justifié par le caractère pluriannuel de ces dépenses.

	Exécution des dépenses d'investissement en AE				
	COFI 2023	Prévisionnel AE 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	6 879 525 €	29 894 304 €	6 510 668 €	-23 383 636 €	21,78%
Détail subdivisions	2 282 028 €	11 771 163 €	3 496 327 €	-8 274 837 €	29,70%
France 2030	90 895 €	1 721 575 €	68 713 €	-1 652 862 €	3,99%
Contrats de recherche	2 191 133 €	10 039 589 €	3 427 285 €	-6 612 303 €	34,14%
SeFCo	0 €	0 €	0 €	- €	0,00%
Université du Temps Libre	0 €	10 000 €	329 €	-9 671 €	0,00%
Budget agrégé	9 161 553 €	41 665 467 €	10 006 995 €	-31 658 472 €	24,02%

Les dépenses d'investissement en crédits de paiement s'établissent à 10 532 096 €, représentant un taux d'exécution de 68,63%, en régression suivant la tendance des exercices précédents :

	Exécution des dépenses d'investissement en CP				
	COFI 2023	Prévisionnel CP 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	10 718 057 €	10 143 519 €	8 374 175 €	-1 769 345 €	82,56%
Détail subdivisions	1 951 834 €	5 203 003 €	2 157 922 €	-3 045 081 €	41,47%
France 2030	102 131 €	263 000 €	16 853 €	-246 148 €	6,41%
Contrats de recherche	1 844 450 €	4 935 003 €	2 140 741 €	-2 794 262 €	43,38%
SeFCo	0 €	0 €	0 €	- €	0,00%
Université du Temps Libre	5 253 €	5 000 €	329 €	-4 671 €	0,00%
Budget agrégé	12 669 891€	15 346 522 €	10 532 096 €	-4 814 426 €	68,63%

La subdivision UO affiche un taux de réalisation de 82,56 %, largement supérieur au taux d'exécution global (68,63 %), avec un écart de - 1 769 345 € par rapport au prévisionnel. Les subdivisions affichent un taux de réalisation plus faible à 41,47 %, avec un écart important en valeur de -3 045 081 €. La sous exécution la plus importante en valeur est à imputer à la subdivision Contrats de recherche pour 2 794 k€.

En dépenses réalisées, les investissements les plus importants sont à imputer à la subdivision UO pour 8 374 k€

Parmi les postes les plus significatifs, les dépenses consacrées à la formation initiale et continue de niveau Licence se traduisent par l'acquisition d'écrans destinés à améliorer l'équipement des salles de cours (5,9 k€). Pour les formations de niveau Master, un effort a été consenti en matière d'infrastructures et d'équipements spécialisés (245,8 k€), renforçant ainsi la qualité de l'enseignement.

Le soutien à la recherche et à la formation doctorale représente 84,1 k€, complété notamment de l'acquisition de matériel de pointe, comme des simulateurs de vieillissement, totalisant 1 088,2 k€. La recherche en sciences de la vie bénéficie d'investissements notables, totalisant 1 032,3 k€, dont l'acquisition d'un séquenceur (779,0 k€) et de matériel scientifique (90,8 k€).

L'immobilier est un axe majeur des dépenses, avec des projets de rénovation pour moderniser les espaces d'enseignement et de recherche (65,3 k€). Dans la gestion du patrimoine immobilier on peut citer à titre d'exemple, le projet « OPAL », dans le cadre du Plan de relance pour l'IUT 45 d'un coût de 1 036,8 k€. Les travaux de réhabilitation, comme la transformation de chambres à l'INSPE Bourgogne en salles d'enseignement (214,9 k€) et d'étanchéité (21,3 k€ à l'IUT de Bourges et 17,0 k€ à la BU ST), absorbent également une part importante du budget.

Les études et accompagnements sont essentiels et en particulier l'accompagnement immobilier (51,0 k€) et les études pour la Halle des Sports (7,4 k€) tandis que des investissements ont été réalisés pour améliorer l'éclairage public (27,8 k€) et le chauffage (8,5 k€), renforçant ainsi la performance énergétique.

Les acquisitions de matériels audiovisuels et d'équipements techniques (79,8 k€) illustrent la modernisation des infrastructures tandis que la bibliothèque et la documentation représentent un poste de dépenses important, avec 78,6 k€, incluant l'acquisition de compteurs IA (17,6 k€) et 3D (21,2 k€).

Ces dépenses témoignent d'une stratégie d'investissement équilibrée pour renforcer la qualité de l'enseignement et de la recherche tout en modernisant les infrastructures et équipements.

b. Par structure

Le taux d'exécution des AE, à 76,05 % en 2024, est en baisse par rapport à l'année précédente du fait de l'inscription de la totalité des AE sur les nouvelles opérations pluriannuelles.

	Autorisations d'engagements 2024				
	COFI 2023	Prévisionnel AE 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	180 325 237 €	210 500 157 €	179 319 837 €	-31 180 320 €	85,19%
Détail subdivisions	14 917 561 €	46 513 783 €	16 145 289 €	-30 368 494 €	34,71%
France 2030	3 712 243 €	11 528 649 €	2 742 443 €	-8 786 206 €	23,79%
Contrats de recherche	10 566 907 €	34 188 872 €	12 847 829 €	-21 341 043 €	37,58%
SeFCo	547 145 €	676 262 €	473 848 €	-202 414 €	70,07%
Université du Temps Libre	91 266 €	120 000 €	81 169 €	-38 831 €	67,64%
Budget agrégé	195 242 798 €	257 013 940 €	195 465 126 €	-61 548 814 €	76,05%

L'exécution des crédits de paiement par structure se présente comme suit :

	Crédits de paiement 2024				
	COFI 2023	Prévisionnel CP 2024	COFI 2024	Ecart en €	Taux de réalisation
UO	179 390 780 €	186 748 383 €	178 876 619 €	- 7 871 764 €	95,78%
Détail subdivisions	14 803 208 €	19 763 503 €	14 884 694 €	- 4 878 810 €	75,31%
France 2030	3 975 086 €	3 611 400 €	2 796 599 €	- 814 801 €	77,44%
Contrats de recherche	10 184 245 €	15 401 441 €	11 534 015 €	- 3 867 426 €	74,89%
SeFCo	547 890 €	652 662 €	472 676 €	- 179 986 €	72,42%
Université du Temps Libre	95 963 €	98 000 €	81 403 €	- 16 597 €	83,06%
Budget agrégé	194 193 988 €	206 511 886 €	193 761 313 €	- 12 750 574 €	93,83%

L'analyse croisée des taux en AE et CP met en lumière des écarts notables entre les prévisions et les réalisations. En AE, les taux varient, avec la structure "UO" à 85,19% et les subdivisions à 34,71%, traduisant un écart significatif en valeur (respectivement -31 M€ et -30 M€). En CP, "UO" affiche une meilleure exécution à 95,78%, pendant que la subdivision Contrats de recherche montre un écart en valeur plus important, reflétant des écarts liés à la planification pluriannuelle.

3. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire se calcule par différence entre les recettes encaissées et les dépenses en crédits de paiement.

Le solde budgétaire prévisionnel de 1 748 726 € après BR, est arrêté à 9 693 250 €.

	Solde budgétaire			
	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €
UO	3 857 436 €	2 059 595 €	11 738 530 €	9 678 935 €
Détail subdivisions	8 192 364 €	-310 870 €	-2 045 280 €	-1 734 411 €
France 2030	2 451 450 €	-1 662 622 €	-785 252 €	877 370 €
Contrats de recherche	4 348 488 €	225 818 €	-2 027 485 €	-2 253 304 €
SeFCo	1 313 317 €	1 043 934 €	689 314 €	-354 620 €
Université du Temps Libre	79 109 €	82 000 €	78 143 €	-3 857 €
Budget agrégé	12 049 801 €	1 748 726 €	9 693 250 €	7 944 524 €

Le solde budgétaire est amélioré par rapport aux prévisions présentées au budget rectificatif (BR), avec une variation globale positive de 7 944 524 €.

Résultant entre autres d'un taux d'exécution global des dépenses de 93,83%, l'amélioration du solde budgétaire s'explique par plusieurs facteurs. Il convient de citer en premier lieu, le contrôle rigoureux appliqué en matière de fonctionnement dont le taux d'exécution en CP a été porté à 82,60%, et en second lieu, la sous exécution constatée en investissement (68,63%) qui a significativement contribué aux écarts par rapport aux prévisions.

- Avec un écart positif de 877 370 €, France 2030 a contribué favorablement à la consolidation du solde budgétaire, bien que le montant réalisé reste inférieur à celui initialement prévu.
- Les contrats de recherche affichent une variation négative de -2 253 304 € par rapport aux prévisions. Cette situation s'explique par des décalages des encaissements (perçus par anticipation l'exercice précédent) et par un retard dans la mise en œuvre des contrats (sous exécution).
- Le SeFCo affiche un écart négatif de -354 620 € qui traduit une légère baisse d'exécution par rapport aux prévisions, même si l'apport global de cette subdivision reste conséquent.

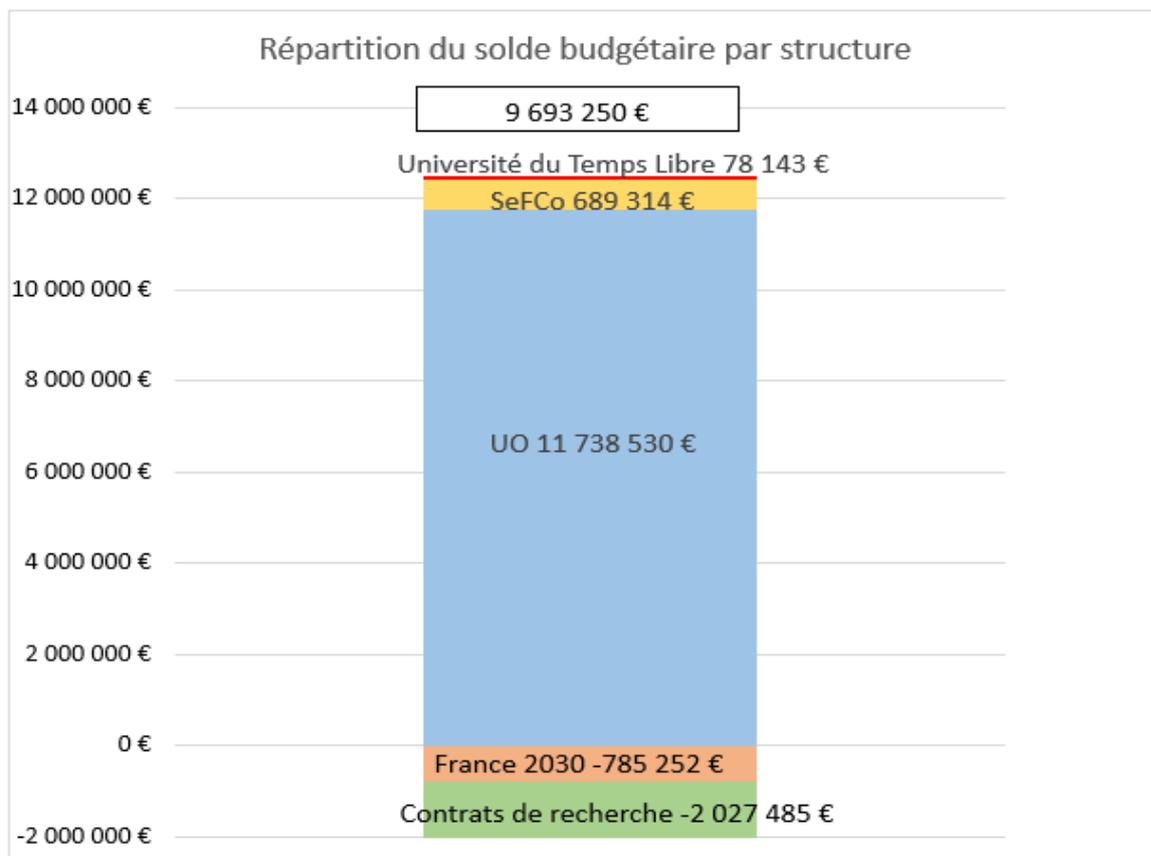


Figure 5 – Répartition du solde budgétaire

4. Focus sur les facteurs impactant la masse salariale

La **masse salariale** est constituée :

- des personnels rémunérés sur la subvention versée par l'Etat (plafond 1),
- et des emplois rémunérés sur ressources propres (plafond 2).

2024		
	Notification définitive 2024	Exécution 2024
ETPT (P1)	1 811	1748,38
MASSE SALARIALE (P1)	145 537 236 €	142 796 687 €
ETPT (P2)	-	214,61
MASSE SALARIALE (P2)	-	12 507 716 €

L'exécution de la masse salariale de l'établissement pour l'exercice 2024 est de 155 304 403 €, dont 142 796 687 € sous le plafond autorisé par l'Etat.

Le compte financier 2024 est conforme au cadre réglementaire, la part d'emplois pérennes respectant le plafond d'emploi et de masse salariale arrêté par l'Etat.

L'analyse de la masse salariale 2024 met en évidence une hausse de 2,11 % par rapport à 2023, soit +3,21 M€, avec des évolutions significatives. Cette croissance résulte de plusieurs facteurs structurels et conjoncturels, mais une lecture plus large du contexte s'impose afin d'évaluer la soutenabilité financière de cette trajectoire.

D'un point de vue global, la progression de la masse salariale est en grande partie portée par les revalorisations salariales décidées par l'État, notamment l'augmentation de la valeur du point d'indice, l'attribution de points supplémentaires et la révision des grilles indiciaires. Ces mesures représentent +2,07 M€, soit 64 % de la hausse totale, et traduisent l'impact des politiques nationales sur les finances de l'université. Ces revalorisations ne sont pas toujours compensées par des dotations supplémentaires, ce qui pose la question du financement à long terme.

En distinguant les périmètres P1 (moyens récurrents) et P2 (contrats et financements spécifiques), il apparaît que la hausse est particulièrement marquée sur le P1, reflet des efforts de l'établissement pour le maintien des emplois et l'attractivité des carrières. À l'inverse, le P2 enregistre une baisse de -1,09 M€, en raison du recul des financements liés aux contrats de recherche.

L'université a par ailleurs pris des mesures internes pour accompagner cette dynamique salariale, notamment par la revalorisation de certaines primes (+176 K€) et une politique RH axée sur l'amélioration des conditions de travail. L'enjeu central demeure la maîtrise de l'évolution de la masse salariale dans un contexte budgétaire contraint.

Les principaux facteurs d'évolution de la masse salariale sont les suivants :

Principales évolutions de la masse salariale 2024

Catégorie	Montant (K€)	% de variation	Observations
Mesures générales (valeur du point, indemnitaire, revalorisations)	2 068	64,50%	Hausse majeure liée à la revalorisation du point d'indice et des primes.
Extension en Année Pleine (EAP) 2023	846	26,40%	Impact significatif des EAP sur la masse salariale
Schéma d'emplois et évolution des emplois 2024 (hors recherche)	703	21,90%	Forte hausse compensée en partie par une baisse chez les enseignants.
GVT solde 2024	376	11,70%	Progression liée à l'ancienneté et aux évolutions de carrière.
Indemnitaire à l'initiative de l'établissement	176	5,50%	Hausse des primes d'intéressement pour les contractuels BIATSS.
Heures complémentaires et vacances	106	3,30%	Augmentation des heures complémentaires compensée par une baisse des vacances.
Prestations sociales	54	1,70%	Augmentation liée aux aides sociales et remboursement domicile-travail.
Revalorisation du SMIC	45	1,40%	Effet marginal, impactant principalement les bas salaires.
Mesures catégorielles (grilles indiciaires, primes infirmières)	20	0,60%	Impact mineur, ciblé sur certaines catégories professionnelles.
Indemnitaire obligatoire	-92	-2,90%	Correction d'exécution 2023 (RIFSEEP, prime pouvoir d'achat).
Contrats de recherche	-1 093	-34,10%	Forte baisse impactant négativement la masse salariale.
TOTAL EVOLUTION 2024	3 208	100 %	Hausse portée par décisions étatiques et RH

Cette présentation synthétique se décline comme suit :

- **+ 846 K€** concernant l'Extension en Année Pleine (EAP) du schéma d'emplois et de l'évolution de la structure des emplois 2023 :
 - L'extension en année pleine, du schéma d'emplois et de l'évolution de la structure des emplois 2023 des personnels enseignants et enseignants-chercheurs impactent la valorisation du compte financier 2024 à hauteur de **+ 370 K€**,
 - L'extension en année pleine, du schéma d'emplois et de l'évolution de la structure des emplois 2023 des personnels BIATSS impactent la valorisation du compte financier 2024 à hauteur de **+ 476 K€**,
- **+ 703 K€** concernant le schéma d'emplois et l'évolution de la structure des emplois 2024 hors contrats de recherche E/E-C et BIATSS :
 - Le schéma d'emplois et l'évolution de la structure des emplois 2024 des personnels enseignants et enseignants-chercheurs impactent la valorisation du compte financier 2024 à hauteur de **- 208 K€**, dont la décomposition est la suivante :
 - Campagne d'emploi 2024 (hors médecine) pour un montant de **- 281 K€**,
 - Campagne d'emploi 2024 médecine pour un montant de **+ 444 K€**,
 - Schéma d'emploi 2024 pour un montant de **- 370 K€**,
 - Le schéma d'emplois et l'évolution de la structure des emplois 2024 des personnels BIATSS impactent la valorisation du compte financier 2024 à hauteur de **+ 911 K€**, dont la décomposition est la suivante :
 - Campagne d'emploi 2024 (hors médecine) pour un montant de **+ 128 K€**,
 - Campagne d'emploi 2024 médecine pour un montant de **+ 88 K€**,
 - Schéma d'emploi 2024 (y compris apprentis) pour un montant de **+ 682 K€**,
 - Evolution de la structure des emplois 2024 pour un montant de **+ 14 K€**.

- **+ 376 K€** concernant l'estimation du GVT solde 2024 (Glissement Vieillesse Technicité) :
 - **+ 170 K€** pour les personnels enseignants et enseignants-chercheurs,
 - **+ 206 K€** pour les personnels BIATSS.

- **+ 2 068 K€** concernant les mesures générales (titulaires et non titulaires) et l'EAP de la hausse de la valeur du point sur 2024 :
 - **+ 16 K€** d'EAP de la prise en charge employeur du remboursement domicile-travail passant de 50% à 75 % au 1^{er} septembre 2023 dans le cadre des mesures « Rencontres salariales 2023 » prises par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques (MTF),
 - **+ 940 K€** d'EAP de la revalorisation +1,5% de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 (compensé à moins de 50% par l'état)
 - **+ 640 K€** pour les personnels enseignants et enseignants-chercheurs,
 - **+ 300 K€** pour les personnels BIATSS.
 - **+ 956 K€** suite à l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires au 1^{er} janvier 2024 dans le cadre des mesures « Rencontres salariales 2023 » prises par le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques (MTF) (également compensé à moins de 50% par l'état)
 - **+ 527 K€** pour les personnels enseignants et enseignants-chercheurs,
 - **+ 429 K€** pour les personnels BIATSS.
 - **+ 78 k€** suite à la révision des grilles indiciaires des personnels contractuels BIATSS à compter du 1^{er} janvier 2024 (non compensé)
 - **+ 69 k€** suite à la revalorisation des contrats doctoraux au 1^{er} janvier 2024, prévue par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) des doctorants contractuels,
 - **+ 7 k€** suite au reclassement de contractuels enseignants sur la grille de rémunération des professeurs agrégés (PRAG), dans le cadre de la revalorisation des personnels contractuels enseignants décidée par l'établissement.

- **+ 20 k€** concernant les mesures catégorielles (titulaires exclusivement) suite à la révision des grilles indiciaires des infirmières (+49 points d'indice).

- **- 92 K€** concernant l'indemnitaire obligatoire qui se décompose dans les grandes lignes comme suit :
 - **- 242 K€** de correction de l'exécution 2023 du RIFSEEP liée au rattrapage du RIFSEEP des exercices 2021 et 2022,
 - **- 307 K€** de correction de l'exécution 2023 liée au versement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (mesure non reconductible),
 - **+ 448 K€** de réévaluation de la Prime de l'Enseignement Supérieur 2024 (PES) pour les Enseignants du Secondaire Affectés dans le Supérieur (ESAS) suite au changement de taux en date du 1^{er} septembre 2023, le taux annuel de la prime d'enseignement supérieur, instituée par le décret du 23 octobre 1989 susvisé, est fixé à 2 785 € au lieu de 2 308 € précédemment, et à la mise en place de sa mensualisation à compter de l'exercice 2024.
 - **- 742 K€** de correction de l'exécution 2023 liée au versement de la Prime Pouvoir d'Achat dans le cadre des mesures « Rencontres salariales 2023 » prises par le MTF (mesure non reconductible), levier de soutien au pouvoir d'achat au bénéfice des agents les plus impactés par l'inflation,
 - **+ 417 K€** de réévaluation du RIPEC C1 sur l'exercice 2024 pour les personnels enseignants-chercheurs suite au changement de taux intervenu en janvier 2024 dans le cadre de la trajectoire financière définie par le MESRI,
 - **+ 125 K€** de réévaluation du RIPEC C3 avec l'EAP de la cohorte 2023,
 - **- 113 K€** de correction de l'exécution 2023 de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) en relation avec son extinction et la mise en place du RIPEC C3,
 - **+ 218 K€** concernant les primes d'intéressement du CFA UCVL.

- **+ 45 K€** concernant l'EAP de la revalorisation du SMIC au 1^{er} mai 2023.
- **+ 176 K€** de variation sur l'indemnitaire à l'initiative de l'établissement pour l'exercice 2024, suite à la revalorisation de la prime d'intéressement des personnels contractuels BIATSS (non compensé).
- **+ 106 K€** de variation des heures complémentaires et des vacances d'enseignement :
 - **+ 213 K€** pour les heures complémentaires,
 - **- 106 K€** pour les vacances d'enseignement.
- **- 1 093 K€** de variation sur les contrats de recherche pour l'exercice 2024.
- **+ 57 K€** de variation sur les prestations sociales (Forfait Mobilités Durables, participation à la Protection Sociale Complémentaire, remboursement domicile-travail, ...) pour l'exercice 2024.

5. Les équilibres réels de la comptabilité patrimoniale (tableau 6)

a. Le résultat patrimonial

Le résultat patrimonial mesure la différence entre les produits et les charges constatés. Le résultat intègre toutes les opérations réelles (qui donnent lieu à des flux financiers) et les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, reprises...).

L'établissement présente un résultat 2024 excédentaire de 7 537 k€, en augmentation par rapport à 2023 (1 654 k€) et supérieur de 19% à la prévision évaluée au Budget rectificatif (6 322 k€)

	Résultat patrimonial				
	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €	Ecart en %
UO (Projets France 2030 inclus)	820 312 €	3 051 274 €	7 577 183 €	4 525 909 €	148%
Détail subdivisions	834 092 €	3 271 220 €	-39 771 €	-3 310 991 €	-101%
Contrats de recherche	- 424 958 €	2 141 336 €	-1 046 744 €	-3 188 080 €	-149%
SeFCo	1 173 960 €	1 043 934 €	929 333 €	-114 601 €	-11%
Université du Temps Libre	85 090 €	85 950 €	77 640 €	-8 310 €	-10%
Résultat établissement	1 604 403 €	6 322 494 €	7 537 413 €	1 214 919 €	19%

b. La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement représente les ressources que l'université parvient à dégager de son activité pour pouvoir financer des investissements ne bénéficiant pas de financements externes, et donc ainsi réduire le besoin de prélèvement sur le fonds de roulement.

	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Résultat	5 855 847 €	1 654 403 €	7 537 413 €	356%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 668 753 €	13 019 950 €	13 217 123 €	2%
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	8 516 526 €	7 722 742 €	7 402 140 €	-4%
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		- €	- €	
Produits de cession d'éléments d'actifs	11 951 €	12 800 €	11 825 €	-8%
Quote-part des apports		- €	- €	
CAF	9 996 123 €	6 938 812 €	13 340 571 €	92%

La capacité d'autofinancement 2024 est supérieure à la prévision (6,94 M€ contre 13,34 M€), et supérieure à la CAF constatée au compte financier 2023, du fait d'un résultat plus important.

Le maintien d'un niveau de CAF élevé est la garanti de la capacité de l'UO a réalisé les projets engagés.

	Capacité d'autofinancement				
	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €	Ecart en %
CAF UO (Projets France 2030 inclus)	5 019 651 €	7 755 997 €	12 228 952 €	4 478 355 €	57,8%
Détail subdivisions	1 919 161 €	4 500 580 €	1 111 619 €	-3 388 962 €	-75,3%
Contrats de recherche	6557 882 €	3 369 646 €	161 749 €	-3 207 897 €	-95,2%
SeFCo	1 175 233 €	1 043 934 €	871 123 €	-172 811 €	-16,6%
Université du Temps Libre	86 046 €	87 000 €	78 747 €	-8 253 €	-9,5%
CAF établissement	6 938 812 €	12 251 177 €	13 340 571 €	1 089 394 €	8,9%

c. Fonds de roulement (FDR), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources durables sur les emplois stables ; il représente une marge de sécurité financière permettant de financer des investissements, ou le cas échéant une partie du cycle d'exploitation (besoin en fonds de roulement).

Comptablement, le niveau de fonds de roulement est égal au niveau de besoin en fonds de roulement plus le niveau de trésorerie.

	COFI 2023	Prévisionnel 2024	COFI 2024	Ecart en €	Ecart en %
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	30 592 693 €	32 341 459 €	33 676 067 €	1 334 607 €	4%
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 38 330 463 €	-39 932 081 €	-44 986 873 €	-5 054 792 €	13%
Niveau de la TRESORERIE	68 923 156 €	72 273 540 €	78 943 365 €	6 669 825 €	9%

Le fonds de roulement s'établit à 33 676 k€, ce qui représente 65 jours de charges décaissables. Comme la CAF (13 340 k€) et les autres financements de l'actif couvrent le niveau des investissements, il en résulte un apport au fonds de roulement de 3 364 k€.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -44 986 k€, et la trésorerie à 78 943 k€ (soit 155 jours de charges décaissables), la trésorerie est en augmentation de 10 020 k€ par rapport au compte financier 2023 (68 923 k€).

IV. Projection et orientations

1. Synthèse des faits marquant l'exécution budgétaire 2024

Le budget après BR prévoyait un solde budgétaire de 1 749 k€. La sous-consommation des crédits de paiement a généré un écart de -12 750 k€ entre l'exécution et les prévisions. L'écart entre les recettes encaissées et les recettes prévisionnelles est de -4 806 k€. L'écart avec la prévision de solde budgétaire est de 7 944 k€, pour obtenir un solde budgétaire final de 9 693 k€.

L'exécution du budget 2024 présente :

- Un résultat positif de 7 537 413 € ;
- Une capacité d'autofinancement de 13 340 571 € ;
- Un solde budgétaire de 9 693 250 € ;
- Un besoin en fonds de roulement de - 44 986 873 €.

Par ailleurs, eu égard au décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 (GBCP) mentionnant les conditions d'appréciation de la soutenabilité, les indicateurs ci-dessous sont à observer :

- Une trésorerie de 78 943 365 € (155 jours en CP pour un seuil d'alerte de 30 jours) ;
- Un fonds de roulement de 33 676 067 € (66 jours en CP pour un seuil d'alerte de 15 jours) ;
- Un ratio «Dizambourg» de 78 % inférieure au seuil critique de 83%
(Ratio rapportant les charges de personnel aux produits encaissables).

2. Projection 2025

Compte tenu des informations apportées par l'exécution budgétaire et comptable 2024, il est possible de réaliser une nouvelle projection de l'équilibre financier de 2025 en réajustant les variables de stocks (FDR, BFR et trésorerie) sur la base du réalisé 2024. Cet ajustement confirme la soutenabilité de la trajectoire de l'université.

	2022	2023	2024	Budget 2025	
				Variations prévues	Montants ajustés après compte financier
Résultat	5 855 847 €	1 654 404 €	7 537 413 €		
CAF	9 996 123 €	12 251 177 €	13 340 571 €		
Fonds de roulement	34 969 291 €	30 592 693 €	33 676 067 €	-3 074 488 €	30 601 579 €
Besoin en fonds de roulement	-23 821 936 €	-38 330 463 €	-44 986 873 €	338 939 €	-44 647 934 €
Trésorerie	58 791 227 €	68 923 156 €	78 943 365 €	-3 413 427 €	75 529 938 €

3. Orientations à retenir

L'exécution budgétaire 2024 présente des résultats financiers globalement positifs, avec un résultat patrimonial de 7,54 M€, une capacité d'autofinancement (CAF) de 13,34 M€, un solde budgétaire de 9,69 M€ et une trésorerie de 78,94 M€. Ces indicateurs traduisent une amélioration par rapport aux prévisions, notamment du fait d'une sous-consommation des crédits de paiement conduisant à un niveau de fonds de roulement (FDR) atteignant 33,68 M€.

Il est à noter une amélioration de la construction budgétaire avec la diminution de l'écart entre le solde budgétaire prévisionnel et le réalisé passant en 2023 de 13 015 364 € à 7 944 524 € en 2024

Le fonds de roulement s'établit à 33 676 k€, soit 66 jours de charges décaissables. Toutefois, ce montant doit être nuancé car à ce jour, le fonds de roulement est gagé par diverses opérations totalisant 24 986 k€, incluant la fiscalité affectée, les avances sur contrats de recherche, France 2030, le CESIFI, le projet Madeleine, et la programmation immobilière. Une fois ces éléments pris en compte, le fonds de roulement en jours est réévalué à 17 jours, soit 2 jours au-dessus du seuil d'alerte fixé à 15 jours.

La situation de trésorerie demeure satisfaisante avec un niveau de 78 943 k€, représentant 155 jours de charges décaissables, bien au-dessus du seuil d'alerte de 30 jours. Cette capacité de trésorerie permet d'absorber à court terme d'éventuelles tensions financières et d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement. Cependant, le montant est également à nuancer dans la mesure où il tient compte des avances liées aux contrats de recherche et projets immobiliers.

Le ratio « charges de personnel sur produits encaissables (ratio Dizambourg) » s'élève à 78% (en baisse par rapport aux prévisions) qui demeure en-dessous du seuil de vigilance de 83%. Il faut toutefois rester vigilant à maintenir le niveau des dépenses de masse salariale notamment au regard des décisions prises par l'Etat de ne pas systématiquement compenser les mesures décidées à son niveau.

L'analyse des équilibres financiers révèle une augmentation de la CAF (+92 % par rapport à 2023), conduisant à un renforcement des ressources internes pour financer les investissements. Néanmoins, la vigilance reste de mise quant à l'évolution du fonds de roulement. Une attention particulière devra être portée aux engagements financiers futurs pour garantir la soutenabilité des investissements et préserver l'équilibre financier global. De surcroît, certains postes, affichent des résultats en retrait, nécessitant une vigilance accrue eu égard au financement extérieur et au contexte économique partagé avec les différents opérateurs et acteurs économiques.

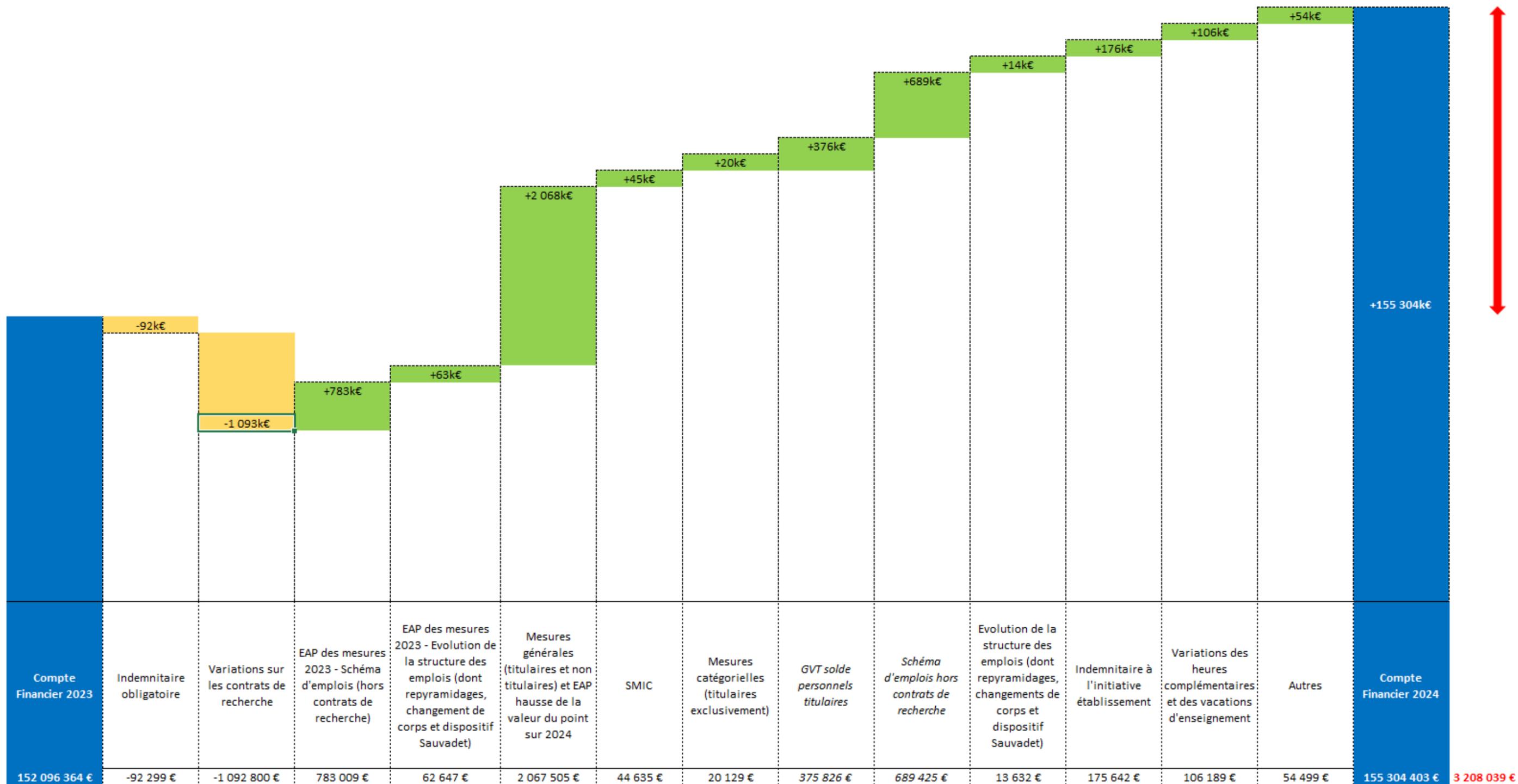
Ces perspectives impliquent une gestion optimisée des ressources pour maintenir la soutenabilité financière et soutenir les investissements stratégiques. Il conviendra d'assurer un suivi rigoureux des recettes et d'adapter les dépenses afin de préserver les équilibres budgétaires.

La maîtrise de la masse salariale est notamment un enjeu majeur pour préserver cette soutenabilité. Ces mesures permettront de garantir une utilisation efficace des fonds et de soutenir les initiatives clés, assurant ainsi une gestion orientée vers les objectifs à long terme.

V. Annexe

➤ Graphe : facteurs d'évolution de la masse salariale

Facteurs d'évolution de la masse salariale





KPMG SA
14 avenue des Droits de l'Homme
ZAC du Champ Chardon
45000 Orléans

UNIVERSITE D'ORLEANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

UNIVERSITE D'ORLEANS

CHATEAU DE LA SOURCE BP 6749 45067 ORLEANS CEDEX 2

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
14 avenue des Droits de l'Homme
ZAC du Champ Chardon
45000 Orléans

UNIVERSITE D'ORLEANS

CHATEAU DE LA SOURCE BP 6749 45067 ORLEANS CEDEX 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au Conseil d'Administration de l'Université d'Orléans,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Université d'Orléans relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant le suivi des contrats de recherche et de l'impossibilité de ce fait de justifier l'antériorité des soldes d'avances reçues et de produits à recevoir, nous n'avons pu vérifier le montant des comptes 44191 – Avances sur financements, 44877 – Subventions à recevoir et 487 – Produits constatés d'avances qui s'élèvent respectivement à 50 851 098 Euros, 10 152 816 Euros et 1 344 339 Euros au 31 décembre 2024.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France applicables aux établissements publics nationaux. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable décrit dans la note 4.2 de l'annexe des comptes annuels relatif à la correction d'erreur qui a conduit à modifier la présentation du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sans impact sur le compte de résultat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des données budgétaires.

Responsabilités de l'ordonnateur et de l'agent comptable relatives aux comptes annuels

Il appartient à l'agent comptable en relation avec l'ordonnateur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable, de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ordonnateur et l'agent comptable.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Université.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'ordonnateur et l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 11 mars 2025

KPMG SA



Alexis Cartier

Associé

ANNEXE

COMPTE FINANCIER 2024

Définition de l'annexe des comptes annuels selon la norme 1 du Recueil National des Comptes des Etablissements Publics (RNCEP) et de l'instruction BOFIP-GCP-21-0042 du 22/12/2021 : « L'annexe fait partie intégrante des états financiers. Elle fournit l'ensemble des informations utiles à la compréhension des données du bilan et du compte de résultat. Elle informe de l'évolution du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'organisme. »

Ces comptes annuels sont eux-mêmes extraits du compte financier produit par les établissements publics nationaux dont le contenu est défini aux articles 202 et 211 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Ce document comporte 7 points :

1. Compte de résultat et bilan 2024
2. Référentiels réglementaire et comptable
3. Faits caractéristiques de l'exercice
4. Principes, règles et méthodes comptables
5. Notes relatives aux postes de bilan
6. Notes relatives aux postes du compte résultat
7. Effectifs

Ce document est composé de 16 pages.

1 - Compte de résultat et bilan 2024

COMPTE DE RESULTAT 2024					
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	197 910,46 €	208 472,24 €	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	176 584 166,22 €	171 973 028,93 €
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	22 605 649,63 €	23 717 686,87 €	Subventions	175 292 684,33 €	170 721 395,44 €
<i>Rémunération du personnel</i>	92 453 264,69 €	90 269 574,09 €	Autres	1 291 481,89 €	1 251 633,49 €
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	20 402 818,15 €	16 303 149,38 €
<i>Charges sociales</i>	60 893 263,19 €	59 816 755,19 €	Ventes	20 189 326,74 €	16 166 010,88 €
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	13 217 123,14 €	13 019 949,64 €	Produits	213 491,41 €	137 138,50 €
<i>Autres charges</i>	6 331 208,67 €	6 075 774,97 €	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION	1 156 488,37 €	1 238 328,75 €	<i>Autres produits</i>	7 402 140,20 €	7 722 741,54 €
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	196 854 908,15 €	194 346 541,75 €	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	204 389 124,57 €	195 998 919,85 €
CHARGES FINANCIÈRES	1 796,11 €	643,85 €	PRODUITS FINANCIERS	4 992,46 €	2 669,21 €
<i>Impôt sur les sociétés</i>					
TOTAL CHARGES	196 856 704,26 €	194 347 185,60 €	TOTAL PRODUITS	204 394 117,03 €	196 001 589,06 €
Solde créditeur : Bénéfice	7 537 412,77 €	1 654 403,46 €	Solde débiteur : Perte		
TOTAL GENERAL	204 394 117,03 €	196 001 589,06 €	TOTAL GENERAL	204 394 117,03 €	196 001 589,06 €

BILAN COMPTABLE 2024 (avant répartition)

ACTIF	EXERCICE 2024			EXERCICE 2023	PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
	BRUT	Amortissements Dépréciations	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	4 025 738,26 €	- 3 412 994,34 €	612 743,92 €	422 205,66 €	Financements reçus	86 813 000,66 €	91 758 075,93 €
Immobilisations corporelles	254 862 235,44 €	- 141 617 666,86 €	113 244 568,58 €	113 223 319,72 €	Financement de l'actif par l'état	72 408 389,03 €	78 172 358,37 €
Terrains	13 073 462,05 €	- 2 687 669,26 €	10 385 792,79 €	10 600 530,99 €	Financement de l'actif par des tiers	14 404 611,63 €	13 347 498,80 €
Constructions	133 676 714,21 €	- 66 304 398,90 €	67 372 315,31 €	69 292 336,60 €	Fonds propres des fondations	- €	238 218,76 €
Installations techniques, matériels et outillage	57 264 234,11 €	- 43 333 090,02 €	13 931 144,09 €	11 867 279,62 €	Ecarts de réévaluation		
Collections	28 912,00 €		28 912,00 €	28 912,00 €	Réserves	54 610 952,58 €	52 573 797,50 €
Autres immobilisations corporelles	34 697 964,48 €	- 29 292 508,68 €	5 405 455,80 €	5 391 687,22 €	Report à nouveau	- 3 670 333,17 €	- 3 246 324,33 €
Immobilisations mises en concession					Résultat de l'exercice	7 537 412,77 €	1 654 403,46 €
Immobilisations corporelles en cours	15 970 908,60 €		15 970 908,60 €	16 037 413,29 €	Résultat de l'exercice (reprise fondation)	- 5 400,00 €	
Avances et acomptes sur commandes	150 039,99 €		150 039,99 €	5 160,00 €	Provisions réglementées		
Immobilisations financières	25 000,00 €		25 000,00 €	25 000,00 €	TOTAL FONDS PROPRES	145 285 632,84 €	142 739 952,56 €
					Provisions pour risques et charges		
					Provisions pour risques	1 704 799,11 €	916 726,52 €
					Provisions pour charges	231 643,93 €	207 409,58 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	258 912 973,70 €	- 145 030 661,20 €	113 882 312,50 €	113 670 525,38 €	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 936 443,04 €	1 124 136,10 €
ACTIF CIRCULANT					DETTES FINANCIERES		
Stocks	38 555,06 €	- €	38 555,06 €	43 129,20 €	Emprunts obligataires		
Créances	17 991 834,21 €	- 328 225,97 €	17 663 608,24 €	19 769 969,31 €	Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	14 920 272,10 €		14 920 272,10 €	17 329 472,92 €	Dettes financières et autres emprunts	16 573,14 €	16 433,14 €
Créances sur les clients et comptes rattachés	3 134 801,27 €	- 328 225,97 €	2 806 575,30 €	1 751 854,87 €	TOTAL DETTES FINANCIERES	16 573,14 €	16 433,14 €
Créances sur les redevables					DETTES NON FINANCIERES		
Avances et acomptes versés sur commandes					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 234 029,62 €	2 520 691,92 €
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)					Dettes fiscales et sociales	4 930 238,68 €	4 886 312,01 €
Créances sur les autres débiteurs	- 63 239,16 €		- 63 239,16 €	688 641,52 €	Avances et acomptes reçus	50 851 097,72 €	45 558 922,10 €
Charges constatées d'avance	313 124,89 €	- €	313 124,89 €	267 581,73 €	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	18 343 514,16 €	- 328 225,97 €	18 015 288,19 €	20 080 680,24 €	Autres dettes non financières	2 242 611,80 €	3 168 432,50 €
TRESORERIE					Produits constatés d'avance	1 344 338,56 €	2 659 481,40 €
Valeur mobilières de placement					TOTAL DETTES NON FINANCIERES	63 602 316,38 €	58 793 839,93 €
Disponibilité	78 943 364,61 €		78 943 364,61 €	68 923 156,05 €	TRESORERIE		
Autres		- €	- €		Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE	78 943 364,61 €	- €	78 943 364,61 €	68 923 156,05 €	TOTAL TRESORERIE	- €	- €
Comptes de régularisation					Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion actif	609,20 €		609,20 €	0,14 €	Ecarts de conversion passif	609,10 €	0,08 €
TOTAL GENERAL	356 200 461,67 €	- 145 358 887,17 €	210 841 574,50 €	202 674 361,81 €	TOTAL GENERAL	210 841 574,50 €	202 674 361,81 €

2 – Référentiels réglementaire et comptable

2.1. Référentiel réglementaire

Le compte financier est soumis à l'approbation du conseil d'administration en application des dispositions de l'article 212 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Il est établi sur les bases de l'instruction codificatrice BOFIP-GCP-21-0042 du 22/12/2021.

2.2. Référentiel comptable

La comptabilité de l'établissement doit respecter les principes comptables fondamentaux selon le deuxième alinéa de l'article 47-2 de la Constitution « Les comptes financiers des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière. ».

Par ailleurs, le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, notamment les articles 56 et 57 font aussi référence à la comptabilité générale. La comptabilité est tenue conformément aux règles fixées par le Plan Comptable Général (PCG) et les règlements CNoCP en vigueur.

La nomenclature commune M9 prévue par l'instruction comptable commune BOFIP-GCP-23-0047 du 19 décembre 2023 a été mise en application conformément aux règles du RNCEP dès le 01/01/2017.

3 - Faits caractéristiques de l'exercice

La responsable du contrôle interne budgétaire et comptable a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2024. Au cours de l'année 2024, la démarche de contrôle interne a été initiée sur un certain nombre de processus et procédures.

Par ailleurs, la dissolution de la Fondation de l'université d'Orléans a été actée par délibération du conseil d'administration du 5 juillet 2024 ; l'intégralité des opérations en solde a été reprise dans le budget principal de l'université d'Orléans.

4 - Principes, règles et méthodes comptables

4.1. Principes

Les comptes annuels de l'Université d'Orléans, Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis selon les principes comptables repris dans l'instruction comptable commune du 19 décembre 2023 (BOFIP-GCP-23-0047) et le recueil des normes comptables pour les établissements publics.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- évaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques à l'exception du patrimoine immobilier dont la valeur a été réestimée au bilan en fonction des évaluations reçues de France Domaine.

4.2. Corrections d'erreurs

Les corrections d'erreurs portant sur des exercices antérieurs, sont traitées si possible, de manière rétrospective par ajustement du solde d'ouverture, ainsi que stipulé par l'Instruction BOFIP-GCP-14-0009 du 25 avril 2014 et la norme 14 du RNCEP.

Année d'origine	Composante	Compte contrepartie	Objet	Débit 119	Crédit 110
2023	DEG	28183270	Régularisation amortissements 2023 - immobilisation 121163		102,93 €
2023	IUT18	28188700	Régularisation amortissements 2023 - immobilisation 122817		115,79 €
2023	DGS	28183270	Régularisation amortissements 2023 - immobilisation 122773		730,36 €
TOTAL				- €	949,08 €
				-	949,08 €

5 - Notes relatives aux postes de bilan

5.1. - Actif immobilisé

Au bilan, les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée dans le patrimoine.

- **Les immobilisations incorporelles** résultent essentiellement d'investissements liés aux technologies de l'information et de la communication (logiciels, opérations de recherche et développement, projets informatiques).

Modes et méthodes

Les logiciels dont le coût unitaire est supérieur à 800 € HT sont inscrits à l'actif.

Les durées d'amortissement retenues à partir de la date de mise en service sont les suivantes (délibération du Conseil d'administration) :

- Logiciels et licences : 3 ans
- Autres concessions et droits similaires : 3 ans

- **Les immobilisations corporelles** sont des actifs physiques identifiables dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive, valeur représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Modes et méthodes

Les biens répondant aux critères de définition d'un actif et dont la valeur unitaire à l'achat est supérieure à 800€ HT seront inscrits à l'actif.

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

Les durées d'amortissement retenues à partir de la date de mise en service sont les suivantes (délibération du Conseil d'administration du 10 juillet 2020) :

- Agencements et aménagements de terrains : 20 ans
- Bâtiments affectés ou remis en dotation : voir composants
- Bâtiments acquis : voir composants
- Autres bâtiments : voir composants
- Installations générales, agencements : 20 ans
- Aménagements des constructions acquises sur sol d'autrui : 30 ans
- Installations techniques complexes : 10 ans
- Matériel scientifique : 10 ans
- Matériel d'enseignement : 5 ans
- Collections : 10 ans
- Installations générales : 30 ans
- Matériel de transport affecté : 5 ans
- Matériel de transport acquis : 5 ans
- Matériel de bureau affecté : 5 ans
- Matériel de bureau acquis : 5 ans
- Autre matériel de bureau : 5 ans
- Mobilier affecté : 5 ans
- Mobilier acquis : 5 ans
- Autre mobilier : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Matériel divers : 5 ans
- Outillage acquis : 5 ans

Le principe de l'inscription comptable par composant a été retenu et l'entrée du patrimoine immobilier bâti dans les comptes de l'université s'est fait sur la base des 15 composants suivants :

- Voierie, réseaux, divers : 25 ans
- Gros œuvre : 50 ans
- Revêtement façades (peaux extérieures) : 20 ans
- Charpente, menuiserie extérieure : 25 ans
- Étanchéité : 15 ans
- Menuiseries intérieures : 15 ans
- Cloisons : 15 ans
- Faux plafonds : 15 ans
- Peinture : 15 ans
- Revêtement de sols : 15 ans
- Premier équipement : 15 ans
- Plomberie : 20 ans
- Chauffage, climatisation : 20 ans
- Électricité, câblage, fibre optique : 20 ans
- Ascenseurs : 15 ans

La règle de l'amortissement linéaire est appliquée au prorata temporis dès la mise en service du bien.

Une immobilisation en cours est une immobilisation non achevée. Cela peut concerner une opération de travaux. A la date de mise en service du bien, le compte 23 concerné est soldé par le débit du compte 20 ou 21 approprié.

Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeur Comptable Nette
	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 551 341,10	714 606,11	240 208,95	4 025 738,26	3 129 135,44	283 858,90	-	3 412 994,34	612 743,92
Immobilisations corporelles									
Terrains	13 066 109,70	22 898,23	15 545,88	13 073 462,05	2 465 578,71	222 090,55		2 687 669,26	10 385 792,79
Constructions	128 876 619,68	5 196 665,33	396 570,80	133 676 714,21	59 584 283,08	6 720 115,82		66 304 398,90	67 372 315,31
Installations techniques, matériels et outillage	52 595 052,66	5 543 217,25	874 035,80	57 264 234,11	40 727 773,04	2 605 316,98		43 333 090,02	13 931 144,09
Collections	28 912,00	-	-	28 912,00	-	-		-	28 912,00
Autres immobilisations corporelles	32 147 691,60	2 897 079,03	346 806,15	34 697 964,48	26 756 004,38	2 537 453,38	949,08	29 292 508,68	5 405 455,80
Immobilisations corporelles en cours	16 037 413,29	22 748 745,61	22 815 250,30	15 970 908,60				-	15 970 908,60
Avances et acomptes sur commandes	5 160,00	199 620,18	54 740,19	150 039,99				-	150 039,99
Autres immobilisations financières	-			-				-	
Dépôts et cautionnements versés	25 000,00	-	-	25 000,00				-	25 000,00
TOTAUX	246 333 300,03	37 322 831,74	24 743 158,07	258 912 973,70	132 662 774,65	12 368 835,63	949,08	145 030 661,20	113 882 312,50

5.2. - Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Leur coût d'entrée correspond à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variations des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
Matières premières et fournitures	6 598,20 €	9 895,66 €	6 598,20 €	9 895,66 €
Autres approvisionnements	36 531,00 €	28 659,40 €	36 531,00 €	28 659,40 €
Total des stocks	43 129,20 €	38 555,06 €	43 129,20 €	38 555,06 €

La variation annuelle s'élève à -4574.14€.

5.3. - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Tableau des créances

Rubriques et postes	Montant brut à la clôture	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à 1 an et plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif circulant			
- Créances sur des entités publiques (État, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	14 920 272,10	14 920 272,10	
- Créances clients et comptes rattachés	3 134 801,27	3 134 801,27	
- Créances sur les redevables	-	-	
- Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositif d'intervention)			
- Créances sur les autres débiteurs	63 239,16	63 239,16	
- Charges constatées d'avance	313 124,89	313 124,89	
TOTAL	18 304 959,10	18 304 959,10	-

Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de	Augmentation des dépréciations	Diminution des dépréciations	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	286 934,64 €	7 214,92 €	70 338,44 €	223 811,12 €
Subventions	110 607,08 €	- €	6 192,23 €	104 414,85 €
Total	397 541,72 €	7 214,92 €	76 530,67 €	328 225,97 €

Tableau des produits à recevoir par nature de recette

Nature	Montant
Prestations	185 717,03
Subventions d'exploitation	10 152 816,04
Subventions d'investissement	3 111 134,22
Total	13 449 667,29

5.4. Trésorerie

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

La trésorerie nette de l'établissement est composée des éléments ci-contre.

L'université d'Orléans dispose d'un compte de dépôts de fond au Trésor à la Direction Régionale des Finances Publiques ouvert au nom de l'agent comptable.

Trésorerie	Valeur au 31 décembre 2024	Valeur au 31 décembre 2023	Valeur au 31 décembre 2022
Valeurs à l'encaissement	18 250,13 €	10 067,11 €	4 904,65 €
Valeur en instance de paiement	- 1 181,00 €	- 2 643,90 €	- 2 993,83 €
Compte de dépôt de fonds	78 925 888,28 €	68 915 200,34 €	58 788 653,04 €
Caisse et régies	407,20 €	532,50 €	663,10 €
Total disponibilités	78 943 364,61 €	68 923 156,05 €	58 791 226,96 €

5.5. Capitaux propres

Les subventions d'investissements sont comptabilisées à la date de notification de la subvention conformément aux dispositions de l'instruction de la Direction générale des finances publiques du 5 décembre 2013.

Sur la base d'un fléchage des immobilisations, l'université reprend la quote-part de subvention d'investissement au même rythme que les amortissements.

Tableau des financements de l'actif

Rubriques et postes	Cumuls nets au début de l'exercice	Affectation du résultat 2023	Résultat 2024	Augmentations							Diminutions				Cumuls nets à la fin de l'exercice		
				Financements reçus	Virement de compte à compte	Changement de méthodes comptables	Corrections d'erreurs	Produits à recevoir	Réduction reprises au résultat FEA	Retraitement suite à sortie d'actif	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Réduction subventions	Virement de compte à compte	Anulation produit à recevoir N-1		Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT																	
Financements non rattachés à un actif	5 033 902,60			257 355,93				1 771 034,06						- 1 766 892,25	- 1 134 491,96		4 160 908,46
Financements rattachés à un actif																	
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des états	69 322 322,62											- 6 007 909,67					63 314 412,95
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété																	
- Financements des autres actifs	3 816 133,07											- 649 957,70					4 933 067,62
État	2 234 042,74											- 219 384,11					3 781 550,88
ANR - IA	1 576 996,97											- 428 595,50					1 148 401,47
Autres	5 093,36											- 1 978,09					3 115,27
FONDATION																	
Fonds propres																	-
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT																	
Financements non rattachés à des actifs																	
- Régions	4 337 730,80			139 090,07				562 670,49						- 1 386 852,54	- 524 884,36		3 127 762,46
- Départements	999 670,73			3 049,00													1 002 727,73
- Communes et groupements de communes	833 104,73			495 173,32										- 193 830,40			1 134 447,65
- Autres collectivités et établissements publics	187 326,72			264 656,17				3 485,72						- 208 500,00	- 167 066,86		79 901,75
- Union européenne	482 608,89			26 856,87				760 372,26						- 156 185,79			1 113 652,23
- Autres organismes	5 124,30							13 563,69						- 280 425,06	- 5 124,30		13 563,69
- Autres	0,00																-
Financements rattachés à des actifs																	
- Régions	2 776 936,72											- 363 889,69					3 799 899,57
- Départements	943 416,93											- 65 732,53					877 684,40
- Communes et groupements de communes	1 074 274,09											- 70 849,84					1 197 254,65
- Autres collectivités et établissements publics	332 782,90											- 18 390,97					522 891,93
- Union Européennes	1 262 106,75											- 74 200,51					1 187 906,24
- Autres organismes	94 936,87											- 44 895,58					330 466,35
- Autres	17 470,37											- 1 017,39					16 452,98
RESERVES	52 573 797,50	2 079 361,38												- 42 206,30			54 610 952,58
REPORT A NOUVEAU SOLDE DÉBITEUR	-3 247 638,61	- 424 957,92															- 3 672 596,53
REPORT A NOUVEAU SOLDE CRÉDITEUR	1 314,28															949,08	2 263,36
RESULTAT	1 654 403,46	- 1 654 403,46															-
TOTAUX	142 501 733,80	-	-	1 186 181,36	4 117 874,39	-	-	3 111 134,22	-	-	- 7 296 843,88	-	- 3 878 706,55	- 1 987 753,27	-	-	137 753 620,07

5.6. Provisions

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au règlement n°00-06 du CRC sur les passifs.

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour risques					
Provisions pour litiges	226 193,00 €	788 072,59 €	- €	- €	1 014 265,59 €
Autres provisions pour risques	690 533,52 €	- €	- €	- €	690 533,52 €
Provisions pour charges					
Provisions pour CET	172 083,50 €			- 18 235,91 €	153 847,59 €
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	8 864,08 €			- 1 067,74 €	7 796,34 €
Provisions pour allocation perte d'emploi	9 462,00 €			- 9 462,00 €	- €
Provisions autres (CIA)	17 000,00 €	53 000,00 €			70 000,00 €
Total	1 124 136,10 €	841 072,59 €	- €	- 28 765,65 €	1 936 443,04 €

5.7. Dettes

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières				
- Dettes financières et autres emprunts	16 573,14	16 573,14		
Dettes non financières				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 234 029,62	4 234 029,62		
- Dettes fiscales et sociales	4 930 238,68	4 930 238,68		
- Avances et acomptes reçus	50 851 097,72	50 851 097,72		
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (AMI)	583 200,00	583 200,00		
- Dettes non financières	1 659 411,80	1 659 411,80		
- Produits constatés d'avance	1 344 338,56	1 344 338,56		
TOTAUX	63 618 889,52	63 618 889,52		

Certains projets bénéficient de financements extérieurs qui prévoient le versement d'une avance sur la subvention puis d'acomptes et du solde au fur et à mesure de la justification de ses dépenses par l'Université. Conformément aux normes comptables, le droit au financement définitif n'étant acquis qu'une fois la justification des dépenses du projet acceptée par le financeur, l'Université ne comptabilise la recette en compte de produits définitif qu'une fois cette condition satisfaite. Le solde du compte des avances sur subventions représente ainsi toutes les justifications de projets non encore présentées et/ou acceptées par les financeurs.

Ce solde a continué d'augmenter en 2024 pour atteindre 50 851 097.72€ à la fin de l'exercice 2024 (contre 45 558 922.10€ fin 2023).

Passifs sociaux

Les passifs sociaux sont comptabilisés conformément aux dispositions de l'instruction du 27 novembre 2013 de la Direction générale des finances publiques. Les droits à congés des enseignants chercheurs ne font pas l'objet d'un suivi particulier et ne peuvent donc être évalués de manière fiable. Dès lors aucune charge à payer ne peut être comptabilisée.

	Charges à payer			Provisions		
	Charge brute	Charges sociales et fiscales	Méthode	Charge brute	Charges sociales	Méthode
Comptes épargne-temps	4 350,00 €	217,50 €	<i>Expression de chaque agent sur le nombre de jours de CET à se faire indemniser et valorisation de chaque jour conformément au barème forfaitaire par journée et par catégorie fixé par l'arrêté du 28 août 2009 pris pour l'application du décret n° 2002-634 du 29 avril 2002.</i>	153 847,59 €	7 796,34 €	<i>Recensement des jours inscrits sur le CET de chaque agent au 31 décembre 2024 et utilisés sous forme de congés, valorisés au coût journalier de chaque catégorie d'agent</i>
Congés payés	981 330,00 €	744 219,00 €	<i>Reliquat de congés dans l'application Ohris ou reliquat forfaitaire de 11 jours de congés par agent non présent dans Ohris, valorisés au salaire brut par catégorie d'agent</i>			
Allocation retour à l'emploi				- €		<i>Estimation au 31 décembre 2024 des droits à indemnité restants pour les demandeurs d'emploi anciennement employés par l'université.</i>
Vacations d'enseignement et heures complémentaires	1 775 030,00 €	238 547,00 €	<i>4/10ème des heures estimées de l'année + vacances du 1er semestre</i>			
Vacations administratives	28 804,07 €	11 708,85 €	<i>Report des montants réels observés en 2024</i>			
Contrats étudiants	175 424,73 €	71 310,15 €	<i>Heures prévues aux contrats étudiants valorisées au taux horaire</i>			
Primes enseignants	476 054,96 €	23 802,75 €	<i>4/6ème des indemnités totales d'un semestre</i>			
Prime Parcours sup	57 880,00 €	2 894,00 €	<i>4/12ème des primes de 2024/2024 + reliquats antérieurs</i>			
Personnel BIATSS	238 247,55 €	92 682,84 €	<i>4/12ème des primes de 2024/2025</i>			
Complément Indemnitaire Annuel				70 000,00 €		<i>4/12ème des primes de 2024/2025 + reliquats antérieurs</i>
Autres charges enseignants	102 918,10 €	74 425,34 €	<i>Estimation de l'impact des reclassements ou des rappels à rattacher à 2024</i>			
TOTAUX	3 840 039,41 €	1 259 807,43 €		223 847,59 €	7 796,34 €	
		5 099 846,84 €			231 643,93 €	

6 - Notes relatives aux postes du compte résultat

6.1. Produits de fonctionnement

Les produits sont généralement constatés de la manière suivante :

- l'encaissement des droits universitaires sont constatés en totalité lors de l'émission des recettes ;
- les prestations de formation continue sont constatées lors de l'émission des recettes aux échéances des contrats ;
- les autres prestations sont comptabilisées dès leur réalisation (acquisition du droit)

Les subventions d'exploitation sont principalement constituées :

- de la subvention pour charges de service public de l'État destinée à couvrir à la fois la part relative au fonctionnement, dont les charges de personnel, et celle relative à l'investissement ;
- des subventions destinées à financer un projet particulier.

En dehors de la subvention pour charges de service public et de celles relatives aux contrats de recherche, les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

	Subvention annuelle	Subvention pluriannuelle
Subvention sans condition	Au moment de la notification de la subvention	Au moment de la notification de la subvention et en fonction du rythme défini par l'acte attributif
Subvention avec condition	Au moment de la réalisation de la condition	A hauteur des dépenses réalisées

S'agissant des contrats de recherche, depuis le 1er janvier 2018, les produits liés aux contrats de recherche s'étalant sur plusieurs années (subventions et prestations) sont comptabilisés en fin d'exercice en produits à recevoir à hauteur des dépenses effectuées depuis le début de l'opération, déduction faite des éventuels produits déjà comptabilisés.

Pour les contrats de recherche antérieurs à 2017, les produits ont été enregistrés en totalité à la signature de la convention. Un produit constaté d'avance égal à la différence entre le produit comptabilisé à l'origine et les dépenses effectuées depuis le début de l'opération est comptabilisé à la fin de l'exercice.

Enfin, le produit de la taxe d'apprentissage est comptabilisé à hauteur des montants encaissés pendant l'exercice. Une contribution complémentaire a été perçue en juin 2024 (au titre de l'exercice 2023) pour le financement du CFA des Universités ; ce produit a généré un complément de recettes pour de 2 895 054.36€.

6.2. Charges de fonctionnement

Honoraires du commissaire aux comptes : la lettre de mission en date du 9 décembre 2024 relative à l'audit de certification des comptes de l'exercice 2024 indique le montant des honoraires, à savoir deux acomptes d'un montant total de 30 000 € HT et d'un solde après la production du rapport d'audit de 2735 € HT auxquels s'ajouteront les frais afférents à la mission.

➤ Charges de personnel :

	2024	2023	2022
Rémunération du personnel	92 453 264,69 €	90 269 574,09 €	85 096 033,00 €
Charges sociales	60 893 263,19 €	59 816 755,19 €	57 154 289,00 €

7 - Effectifs au 31 décembre 2024

	ETP au 31/12/2024	ETP au 31/12/2023	ETP au 31/12/2022
Emplois rémunérés par l'établissement	1986,70	1972,00	2005,60
Titulaires	1357,00	1350,70	1360,30
Non titulaires	629,70	621,30	645,30
Emplois rémunérés par l'Etat, autres	1,00	5,30	9,43
Etat	1,00	5,30	2,85
Autres collectivités ou organismes	0,00	0,00	6,58
<i>Total emplois rémunérés</i>	<i>1987,70</i>	<i>1977,30</i>	<i>2015,03</i>